

L'emploi dans la production de films d'animation

Étude réalisée par Audiens, qui a pour objectif de connaître la structure des entreprises du secteur de la production de films d'animation, et de mesurer l'emploi et son évolution.

Contact

Philippe DEGARDIN
Service Pilotage & Statistiques, DATA
74 rue Jean Bleuzen 92177 Vanves Cedex
Tél. : 0 173 173 274

Crédits illustrations couverture :

PIL de Julien Fournet © TAT productions, SND – Groupe M6, France 3 Cinéma – 2021

Le Sommet des Dieux de Patrick Imbert, adapté des albums de Jirô Taniguchi et Baku Yumenakura © Julianne Films / Folivari / Mélusine Productions / France 3 Cinéma / AuRA Cinéma – 2021

Arcane de Christian Linke et Alex Yee, Riot Games, Fortiche Production © Netflix 2021

Molang de Marie-Caroline Villard, © Millimages / Canal+ / Piwi+ / Hayanori - 2021

Anatole Latuile de Eric Gutierrez et Thibaut Chatel, adapté des albums de Anne Didier, Olivier Muller et Clément Devaux © Label Anim - Wanted Bros

Edmond et Lucy de François Narboux, adapté de la collection d'albums 'Edmond et ses amis' édités chez Nathan et créée par Marc Boutavant et Astrid Desbordes © MIAM! animation / HR - 2021

Princesse Dragon d'Anthony Roux et Jean-Jacques Denis © Ankama Animations / France 3 Cinéma - 2021

Libres ! Ovidie, Josselin Ronse & Sophie-Marie Larrouy © 2 Minutes – Magneto

Empty Places de Geoffroy de Crécy © Autour de Minuit

Plus d'informations sur ces œuvres : www.animfrance.fr

Audiens remercie les sociétés de production qui ont accepté de mettre à disposition ces visuels pour illustrer l'étude.

Audiens

Notre rôle, notre mission

Héritier de plus de 180 ans de progrès et d'innovation sociale, Audiens est au cœur des enjeux de la culture, de la communication et de médias. Groupe de protection sociale paritaire fondé sur la force et les valeurs du dialogue social, Audiens développe son expertise au service exclusif des employeurs, des professionnels actifs ou retraités de la culture, en retraite complémentaire, santé, prévoyance, congés spectacles, actions sociale, médical et prévention.

Notre vocation : humaniser la relation avec les personnes et les entreprises, simplifier la protection sociale, sécuriser sur le long terme les carrières et les parcours de vie, innover pour accompagner les spécificités et les mutations de la profession.

Quels sont nos métiers ?

La retraite complémentaire

Au sein de l'Alliance professionnelle Agirc-Arrco, Audiens assure la gestion de la retraite complémentaire pour le compte des métiers de la culture, de la communication et des médias, des secteurs professionnels où les salariés ont souvent des parcours atypiques, à l'image des artistes et techniciens du spectacle ou des journalistes rémunérés à la pige.

L'assurance de personnes et de biens

Complémentaire santé, couverture invalidité, incapacité temporaire de travail décès, rente éducation, rente conjoint, risques professionnels : des solutions sur mesure, collectives et individuelles, adaptées aux spécificités des professions culturelles.

La Caisse des Congés Spectacles

Audiens assure la gestion des congés payés des artistes et techniciens : recouvrement des cotisations auprès des employeurs et paiement des indemnités de congés payés aux bénéficiaires.

L'accompagnement solidaire et la prévention sociale

Nous développons une politique de proximité vis-à-vis de nos publics : aides financières ciblées, assistantes sociales en entreprise, action d'accompagnement (retour à l'emploi, handicap, préparation à la retraite, soutien aux familles, aux personnes endeuillées...).

Le médical et la prévention santé

Avec le Pôle santé Bergère, lieu de soins et de prévention dédié aux professionnels de la culture, la cellule psychologique ou les services de e-santé, nous mettons en œuvre des dispositifs dans une démarche d'approche globale des patients, du préventif au curatif.

Les services aux professions

Audiens prend en charge la gestion de nombreux services pour les professionnels de la culture : études et statistiques, recouvrement de cotisations, Mission handicap, gestion sociale et RH avec la plateforme pure player Movinmotion...

Une protection sociale adaptée aux professionnels du cinéma et de l'audiovisuel

Des offres santé spécifiques

Conçue pour répondre aux spécificités des artistes et techniciens, la Garantie Santé Intermittents compte plus de 44 000 assurés, ce qui représente 77 000 personnes couvertes avec leurs familles.

Une garantie maintien de droits a été mise en place au 1er avril 2018, qui permet aux artistes et techniciens nouveaux retraités de bénéficier du maintien de leur couverture santé sans augmentation de tarif pendant les deux premières années de leur retraite.

Indemnités de congés payés des artistes et techniciens, des processus simplifiés et sécurisés

Gérée par des représentants d'employeurs, la caisse des Congés Spectacles assure le paiement des congés payés aux artistes et techniciens employés de façon intermittente. Grâce à son principe de mutualisation, ce dispositif permet de garantir les droits à congés des intermittents du spectacle.

La gestion des activités de la caisse des Congés Spectacles s'est poursuivie, dans le respect du Contrat d'objectifs et de progrès (COP) conclu entre Audiens et l'Association Congés Spectacles et suivi par la Direction générale du Travail. Les objectifs du COP : amélioration du service rendu aux affiliés et aux bénéficiaires, augmentation du taux de reversement des indemnités de congés payés aux artistes et techniciens et maîtrise du taux de cotisation pour les employeurs.

Mission Handicap du spectacle

Véritable innovation dans le monde de la culture, la Mission Handicap du spectacle vivant et enregistré est au service des entreprises et des salariés du secteur.

Son ambition, apporter une expertise opérationnelle sur les questions liées au handicap et favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap au sein des entreprises de la branche. Audiens en assure la gestion.

Le Fonds de professionnalisation et de solidarité des artistes et techniciens du spectacle

Audiens a été désigné par l'Etat pour gérer le volet social de ce dispositif, en complément du volet indemnisation géré par Pôle Emploi. Son objectif : assurer un accompagnement social à finalité professionnelle des artistes et techniciens intermittents fragilisés ou ayant épuisé leurs droits à l'indemnisation au titre des annexes 8 et 10 de l'Assurance chômage.

Le dispositif prévoit un entretien professionnel et un accompagnement spécialisé dans le secteur d'activité ciblé, des aides professionnelles et la prise en charge globale de la personne, tant sur le plan social que médical.

Depuis 2017, un accompagnement spécifique pour les femmes enceintes, pendant et après le congé maternité, a été mis en place.

Aide à la garde d'enfant pour les artistes et techniciens du spectacle

Audiens a été désigné par le Ministère de la Culture comme opérateur du dispositif d'aide à la garde d'enfants d'artistes et techniciens intermittents, mis en place dans le cadre du FONPEPS (Fonds pour l'emploi pérenne dans le spectacle). Cette aide financière pour la garde de l'enfant jusqu'à ses 4 ans et ce, quel que soit le mode de garde, vise à favoriser l'emploi des artistes et techniciens, en tenant compte de l'organisation spécifique du travail de ce secteur.

Movinmotion

Avec Movinmotion, les employeurs bénéficient d'une plateforme collaborative pure player qui simplifie l'embauche, la gestion sociale de la carrière et la paie des artistes et techniciens du spectacle.

Pour les intermittents, la plateforme est un véritable assistant professionnel : signature des contrats en ligne, coffre-fort numérique, recherche d'emploi, accès à leurs droits en temps réel...

1 500 clients et 55 000 intermittents lui font confiance.

The Audiens logo consists of the word "AUDIENS" in white, uppercase, sans-serif font, centered within a red rounded rectangle.

Audiens

74 rue Jean Bleuzen - 92177 Vanves Cedex

Tél : 0 173 173 000

Plus d'informations et de conseils sur **www.audiens.org**

AnimFrance est un syndicat exclusivement dédié au secteur de la production audiovisuelle et cinématographique indépendante d'animation.

Créé en 1989 par quelques producteurs pionniers du genre, le syndicat fédère aujourd'hui près de 60 sociétés de production déléguée indépendantes et studios de fabrication installés sur l'ensemble du territoire, qui représentent 96% des emplois de la filière. Citia et le Pôle Image Magelis sont membres associés du Syndicat.

Forte de plus de 8000 auteurs, artistes et techniciens, l'animation française est n°3 mondial et leader européen. C'est une industrie culturelle d'excellence, symbole du savoir-faire et du rayonnement français, distinguée par les plus prestigieuses sélections et prix internationaux. Portée par un tissu d'entrepreneurs indépendants, l'animation est à la tête des exportations audiovisuelles françaises. Ses œuvres sont regardées et plébiscitées par une audience de plus en plus diverse et large, dans les salles, sur les chaînes de télévision, ainsi que sur les plateformes de vidéo à la demande du monde entier.

Depuis 30 ans, l'action d'AnimFrance a activement soutenu et participé à :

- La structuration en réseau des écoles spécialisées formant les talents indispensables à l'industrie (RECA) ;
- la création d'Animation Europe, fédération des syndicats et des associations de producteurs d'animation de plus de 15 pays européens ;
- la mise en place d'obligations d'investissements des diffuseurs nationaux (privés et publics) propres au genre ;
- l'élargissement de ces obligations aux diffuseurs et plateformes de vidéos à la demande étrangers opérant sur le territoire français ;
- la construction et l'amélioration continue de dispositifs de soutiens dédiés au cinéma, court et long métrage (Fond spécial CSV, dispositif Passerelle, amélioration de l'aide au programme de productions de films courts, majoration du Fond de soutien, création du bonus parité), mais aussi pour les œuvres audiovisuelles (majoration très significative du FSA, crédits d'impôts spécifiques, aides des Régions), qui ont permis notamment une localisation massive de la fabrication en France sur différents territoires ;
- le maintien d'une offre gratuite et large sur les chaînes de la TNT, notamment de service public avec France 4 ;
- la reconnaissance de l'animation au sein de l'Académie des César, avec la création du César du long métrage d'animation, du César du court métrage d'animation, et en 2020 du Collège animation, victoire du secteur pour une pleine reconnaissance des métiers du cinéma d'animation.

Dans une démarche permanente de dialogue avec l'ensemble de ses partenaires actuels et à venir (artistes, techniciens, scénaristes, étudiants, écoles, institutions, diffuseurs, distributeurs), AnimFrance poursuit son action au service du développement de l'écosystème artistique et économique de l'Animation sur l'ensemble du territoire français, soucieux de la diversité créative du genre, engagé pour l'égalité des chances, pour la parité, pour la lutte contre toute forme de harcèlement et de discrimination, et pour définir et mettre en œuvre des alternatives industrielles écoresponsables pour la filière.

Longue, courte, sérielle, iconique ou impertinente, c'est toute l'animation qui est rassemblée et défendue par AnimFrance.

2 Minutes • Ankama Animations • Autour de Minuit • Bayard Jeunesse Animation • Caribara Animation • Ciel de Paris • Circus • Citia • Cottonwood Media • Cross River Productions • Cube Creative Productions • Cyber Group Studios • Dandelooo • Dargaud Media • Dupuis Editions & Audiovisuel • Easy Peasy Entertainment • Ellipsanime Productions • Folimage • Folivari • Fortiche Production • Frog Box • Gaumont Animation • GO-N Productions • Hari Productions • Illumination Mac Guff • Je Suis Bien Content • Julianne Films • La Cabane Productions • La Chouette Compagnie • La Station Animation • Label Anim • Les Armateurs • Les Cartooners • Les Films du Nord • Magelis • Malil'art productions • Maybe Movies • Media Valley • Mediawan Animation • MIAM ! animation • Millimages • Mondo TV France • Monello Productions • Moving Puppet • Onikiri • Oscar B Studio • PLIP ! Animation • PM SA • Princess SAM Pictures • Procidis • Safari De Ville • Samka Productions • Studio 100 animation • Studio Redfrog • Supamonks • Superprod • Tant Mieux Prod • TAT Productions • Tchack • TeamTO • Technicolor Animation Productions • Ubisoft motion pictures rabbids • Watch Next Media • Xilam Animation • Zodiak Kids Studio France •



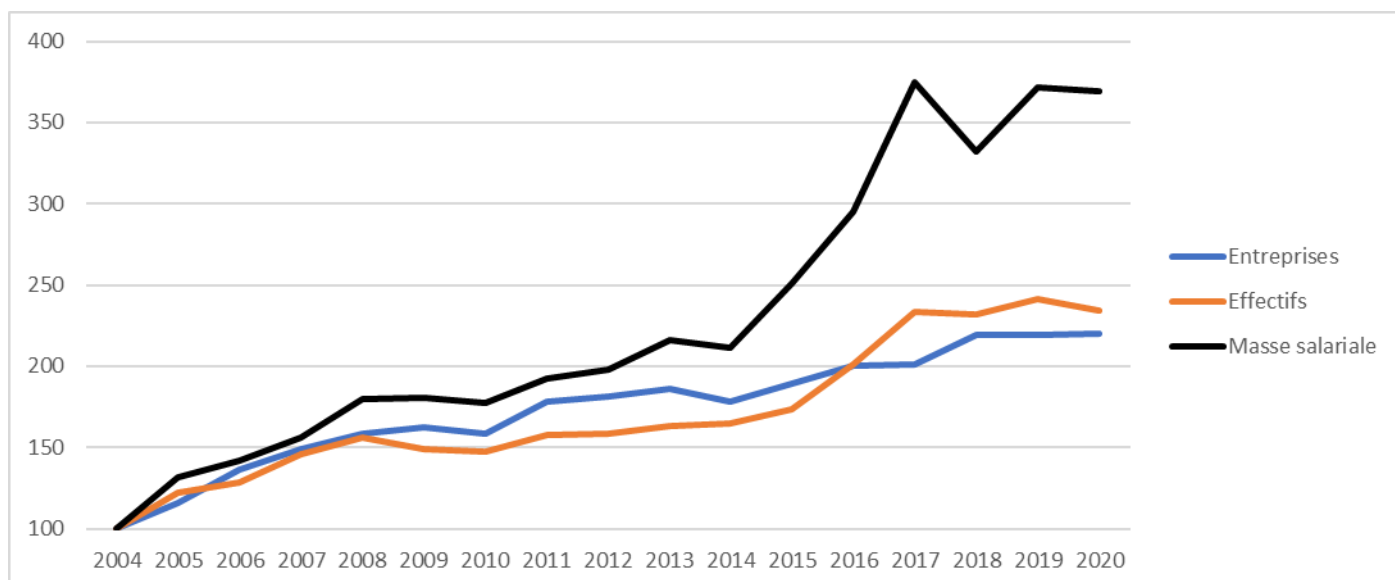
www.animfrance.fr

Sommaire

<i>Ce qu'il faut retenir</i>	9
 <i>Source des données</i>	11
 <i>Les entreprises</i>	12
 <i>Masse salariale</i>	14
 <i>Les salariés</i>	15
 <i>Les salariés permanents</i>	16
 <i>Les salariés en CDD d'usage</i>	19
 <i>Nombre d'heures</i>	21
 <i>Profil détaillé des CDDU du secteur</i>	22
 <i>Les primo-entrants dans le secteur</i>	23
 <i>Les métiers de l'animation</i>	25
 <i>Données régionales</i>	30
 <i>Annexe 1 : périmètre de l'étude</i>	32
 <i>Annexe 2 : tableaux complémentaires</i>	38

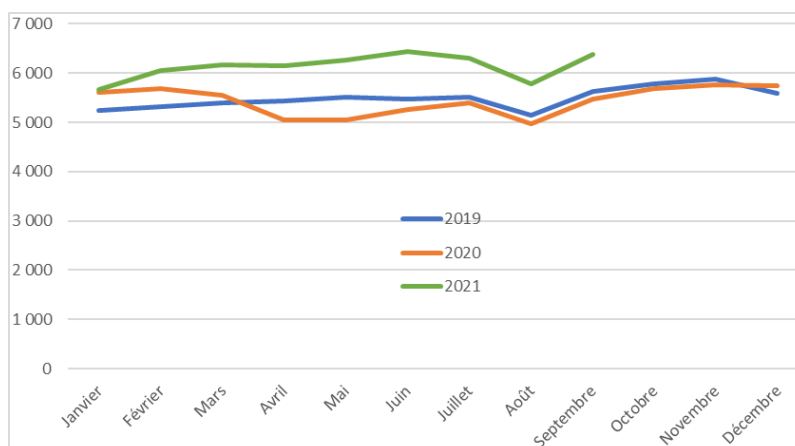
Ce qu'il faut retenir

• Une croissance perturbée par la crise sanitaire :

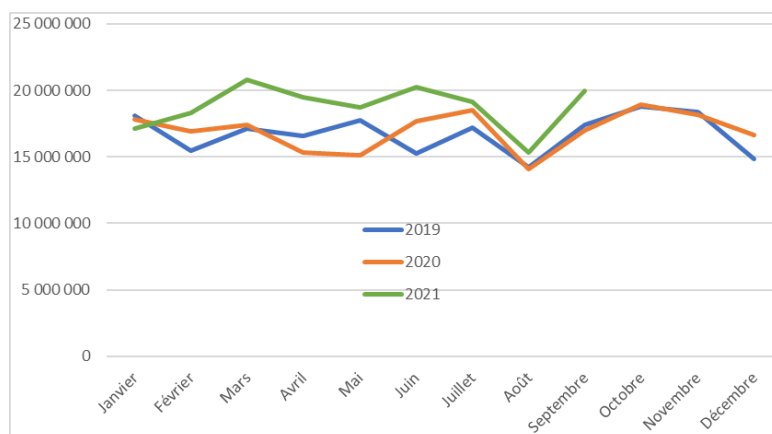


Le secteur de la production du film d'animation était dans une dynamique de croissance pratiquement continue depuis nos observations. La crise sanitaire de 2020 a perturbé cette croissance, et le niveau d'emploi s'est pratiquement maintenu au niveau de celui de 2019 : baisse des effectifs de -3 % et baisse de la masse salariale de - 1%. En comparaison, la baisse de l'ensemble de la masse salariale des autres secteurs de la production (cinéma et audiovisuel) est proche de 10 % entre 2019 et 2020.

En 2021, la croissance dans le secteur de la production de films d'animation devrait reprendre. À fin septembre, le nombre total de personnes salariées dans le secteur (quel que soit le contrat de travail) est au-dessus de 2020 et 2019 :



Il en va de même pour la masse salariale :



• Baisse des CDD d'usage, hausse des CDI

- C'est l'emploi des CDD d'usage qui a été le plus impacté par la crise sanitaire, leur nombre ayant baissé de près de 4 % entre 2019 et 2020, alors que le nombre de CDI a augmenté de près de 2 %.

• Poursuite de la féminisation du secteur

- Plus de 3 000 femmes travaillent actuellement dans le secteur.
- **La part des femmes dans le secteur est en progression constante** depuis 2016, passant de 32 % des personnes salariées dans le secteur à 39 %.
- **En dix ans, le nombre de salariées sous CDDU a plus que doublé**, passant de 1 260 à 2 550.
- **La filière animation** qui représente la plus grosse part des effectifs du secteur (26%) **compte 33% de femmes**.
- **Certaines fonctions comme celles de la direction artistique et celles de la gestion de production sont très féminisées (respectivement 72 % et 67 %).**

• Certains départements sont de plus en plus dynamiques dans le secteur de l'animation,

à l'image de la Charente, qui est passée en 10 ans de 11 studios et 500 salariés en 2010 à 23 studios et près de 930 salariés en 2020 **et de la Drôme** (3 studios et 140 salariés en 2010, 10 studios et 530 salariés en 2020). On observe également le dynamisme de la région Occitanie, avec les départements de l'Hérault et de la Haute-Garonne.

Paris reste le département regroupant le plus de studios en 2020 (87), pour plus de 5 100 salariés déclarés.

Source des données

En tant que groupe professionnel, les entreprises de la production de films d'animation adhèrent aux institutions de retraite complémentaire d'Audiens. Les **déclarations nominatives annuelles des salaires (jusqu'en 2016)** et les **déclarations sociales nominatives (depuis 2017)** retournées par les entreprises, nous permettent d'attribuer les points de retraite à chaque salarié.

Ces déclarations renseignent notamment, pour chaque période d'activité déclarée : l'identité du salarié, les dates de début et de fin d'activité, la catégorie professionnelle ainsi que le salaire brut (après abattement pour frais professionnels pour les professions qui peuvent bénéficier de cette déduction).

Quelques entreprises ont relevé historiquement d'autres caisses de retraite complémentaire pour leur personnel permanent, les données sur les périodes concernées ne font donc pas partie de l'étude. Mais, soit ces structures ont cessé leur activité sur la période, soit nous avons récupéré le personnel permanent en milieu de période : **depuis 2018, il n'y a plus aucune entreprise avec de l'activité déclarée pour laquelle on ne récupère pas les données du personnel permanent.**

Quelques définitions

Les différentes catégories professionnelles étudiées dans ce document sont :

- le personnel technique et administratif ayant le statut de cadre ;
- le personnel technique et administratif n'ayant pas le statut de cadre.

Le personnel artistique en CDD d'usage (au sens des emplois de l'annexe 10 de l'assurance chômage) n'est pas présenté dans cette étude.

Le classement en tant que cadre ou non cadre s'appuie sur la convention collective appliquée par l'entreprise. Les fonctions de cadre étant homologuées par l'Agirc.

Dans les données Audiens, un « **permanent** » est une personne en CDI ou en CDD de droit commun. Dans cette étude, les CDD d'usage peuvent être appelés « **CDDU** ».

Champ

Le périmètre du secteur de l'animation a été défini en concertation avec AnimFrance et le CNC.

Le champ retenu pour cette étude est composé de 244 entreprises¹.

Ce champ est réexaminé chaque année, afin d'y inclure des sociétés nouvellement créées et des sociétés dont l'activité dans le secteur est devenue pérenne. **Certaines statistiques ne sont de ce fait pas comparables d'une étude à l'autre.**

La notion d'entreprise s'entend au sens du SIREN. La situation de chaque entreprise résume la situation de l'ensemble des établissements de cette entreprise. Néanmoins, pour certaines entités de ce périmètre, et notamment pour Europacorp, nous ne retenons que l'activité relative à la production de films d'animation, et nous écartons les autres types de films - de télévision ou de cinéma.

¹ Nous dénombrons 199 entreprises sur la période 2004-2019, dont 133 sont en activité en 2019.

Les entreprises

Le champ de l'étude est déterminé par les entreprises de la liste se trouvant en annexe. Nous ne considérons que celles qui ont déclaré du personnel à Audiens.

197 entreprises actives composent le secteur de la production de films d'animation depuis 2015. Le nombre d'entreprises dans le champ a augmenté de +39 % en 10 ans (2010-2020), et +10 % sur les 5 dernières années (2016-2020).

Taille des entreprises du secteur

Le secteur de la production de films d'animation est composé :

- **de grosses entreprises**

12 entreprises cumulent, en 2020, 50 % de la masse salariale totale du secteur,

- **mais aussi d'entreprises avec peu ou pas de salariés permanents :**

28 % ne déclarent pas de personnel permanent au 31/12 et 66 % en déclarent moins de 6.

En 2020, 71 entreprises du secteur (44 %) déclarent plus de 500 k€ de masse salariale brute.

Tableau 1 : Nombre d'entreprises actives en fonction de la masse salariale brute

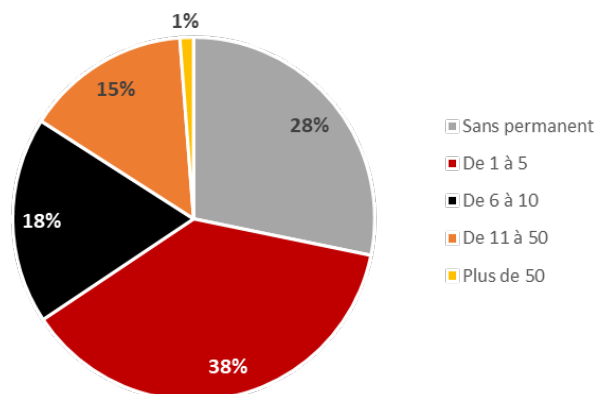
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Moins de 50 k€	13	13	18	12	24	23	21	26	24	22	17	22	19	19	23	26	22
De 50 k€ à 200 k€	17	26	26	34	22	29	31	33	40	37	44	40	43	29	38	25	34
De 200 k€ à 500 k€	17	15	21	23	28	26	21	27	23	30	23	26	32	30	32	47	36
De 500 k€ à 1 M€	8	13	14	21	18	18	20	16	21	20	14	22	19	24	25	16	28
De 1 M€ à 2 M€	14	10	11	11	12	14	12	17	14	19	22	18	15	26	21	23	22
Plus de 2 M€	5	9	11	9	13	10	12	13	12	10	12	12	20	21	23	25	21
Total entreprises	74	86	101	110	117	120	117	132	134	138	132	140	148	149	162	162	163
Part 500 k€ ou plus	36%	37%	36%	37%	37%	35%	38%	35%	35%	36%	36%	37%	36%	48%	43%	40%	44%

Lecture : En 2020, 21 entreprises ont déclaré plus de 2M€ en masse salariale sur l'année.

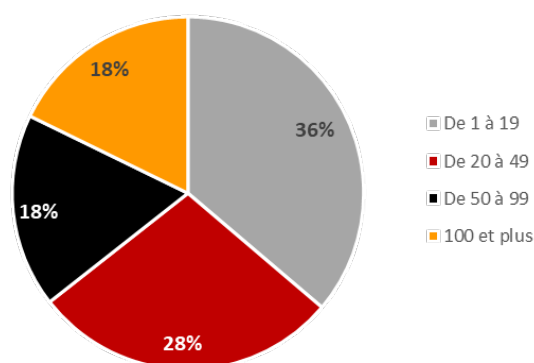
84 % des entreprises du secteur ont déclaré 10 permanents ou moins au 31/12/2020, dont 28 % aucun. Afin de tenir compte des flux de CDD d'usage qui sont très nombreux dans le secteur, nous proposons une autre façon de définir la taille de l'entreprise, en tenant compte de tous les salariés déclarés au moins une fois par l'entreprise (en CDD d'usage, en CDD de droit commun ou bien en CDI) : 35% des entreprises ont déclaré au moins 50 personnes différentes sur l'année 2020.

Figure 1 : Répartition des entreprises par taille, en termes d'effectifs

Répartition des entreprises selon le nombre de permanents au 31/12/2020



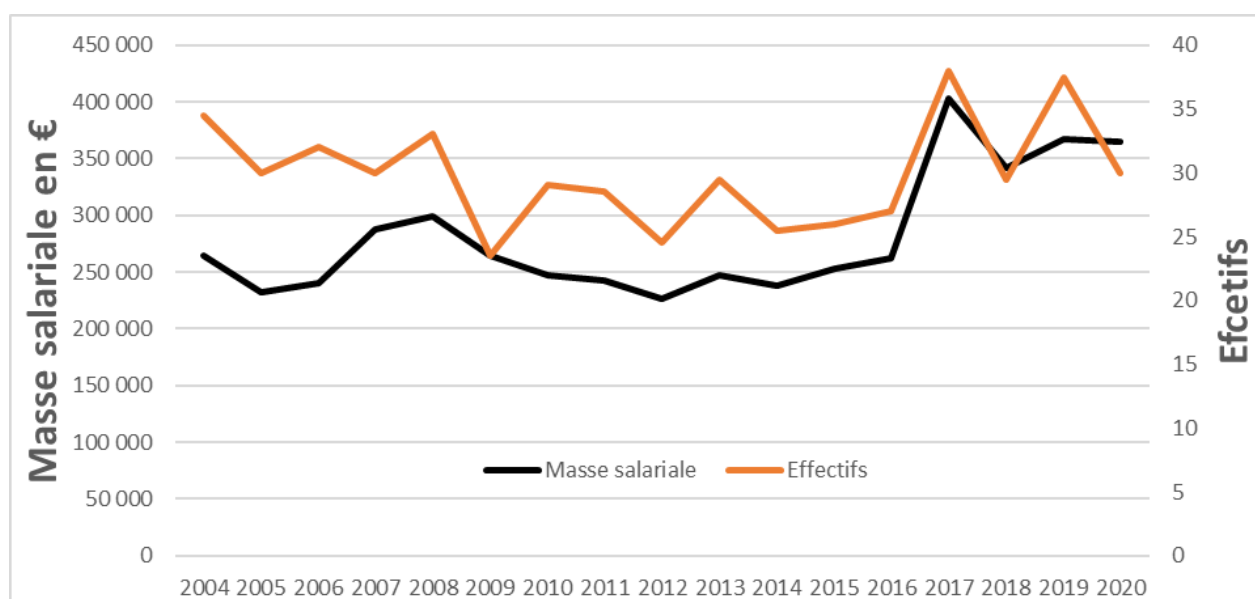
Répartition des entreprises selon le nombre de salariés déclarés au moins une fois en 2020



Lecture : En 2020, 18% des entreprises du champ ont déclaré entre 6 et 10 salariés permanents au 31 décembre (figure de gauche). En utilisant une autre échelle (figure de droite), elles sont 18% à avoir déclaré entre 50 et 99 salariés (CDI ou CDD, y compris CDDU) au moins une fois dans l'année.

Les effectifs médians en nombre de personnes différentes déclarées sur une année baissent en 2020 en passant de 36 à 30. Les masses salariales médianes restent en 2020 au niveau de 2019, avec 361 k€.

Figure 2 : Evolution des effectifs médians en nombre de personnes déclarées au moins une fois sur l'année et des masses salariales médianes



Lecture : En 2020, 50 % des entreprises ont déclaré moins de 30 personnes différentes sur l'année, 50 % en ont déclaré plus. Et 50 % ont déclaré moins de 365 k€ sur l'année, 50% en ont déclaré plus.

Statut juridique

Dans le périmètre retenu cette année et étendu par rapport aux années précédentes, le statut juridique le plus répandu est la SAS (société par actions simplifiée) représentant 45 % des structures, cette proportion a tendance à augmenter avec le temps (39 % en 2015). La proportion des autres formes juridiques a tendance à baisser, sauf les SASU (société par actions simplifiée unipersonnelle) qui augmentent également.

Masse salariale

Il s'agit du salaire brut après abattement pour frais professionnels (pour les professions qui peuvent bénéficier de cette déduction) déclaré par les entreprises du secteur, et **incluant les revenus d'activité partielle**.

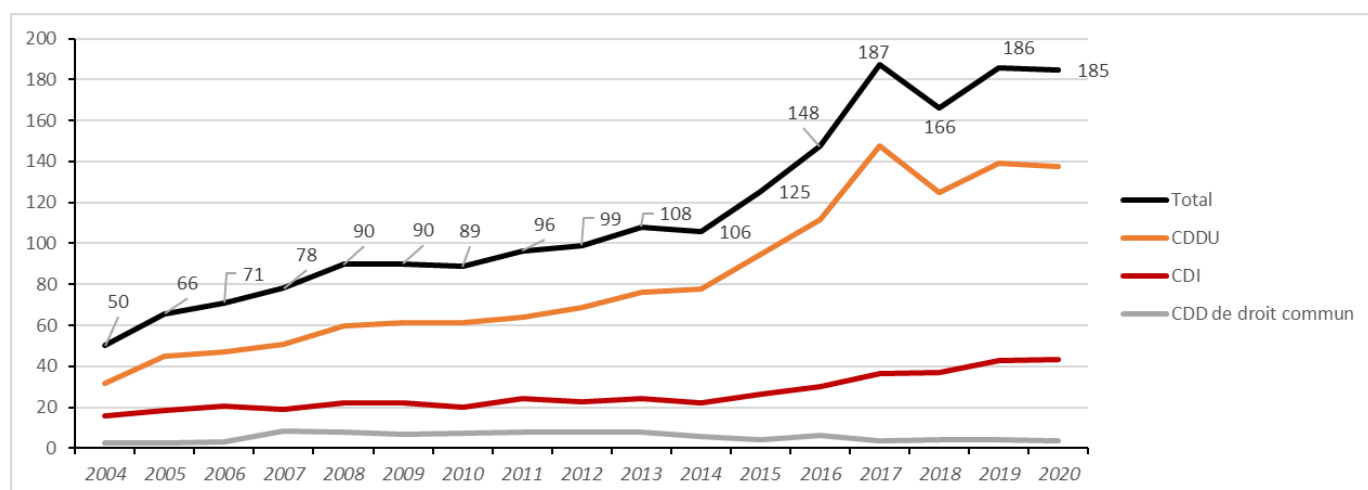
La masse salariale est en croissance sur la période de 2004 à 2020 et bien qu'une baisse soit observable en 2018², elle reste à un haut niveau d'activité : près de 185 M€ sont déclarés en 2020.

L'activité des quelques entreprises, cumulant les masses salariales les plus importantes, influence fortement l'évolution du champ tout entier.

Les CDDU représentant une grande partie de l'emploi du secteur, l'évolution de la masse globale est donc très corrélée à l'évolution de la masse salariale relative aux techniciens en CDD d'usage déclarés dans le secteur.

En 2020, l'activité du secteur du film d'animation reste stable, malgré la crise sanitaire. Ainsi **la masse salariale globale subit une baisse de moins de 1 %**.

Figure 3 : Masse salariale en M€ par type de contrat



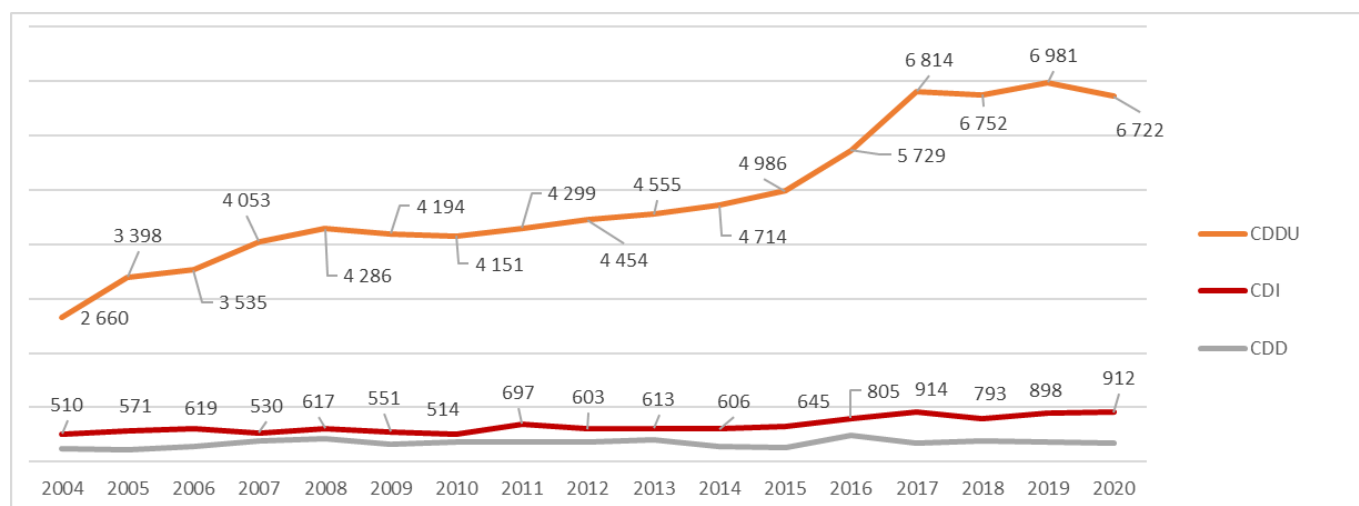
Lecture : En 2020, 185 M€ de masse salariale brute ont été déclarés dans le secteur, tous contrats confondus. 138 M€ ont été déclarés pour les CDDU et 43 M€ pour les CDI.

² Cette baisse n'est pas liée à une baisse d'effectifs ou de salaires mais à la baisse des primes exceptionnelles de fin de projet versées dans certains studios, observées de façon significative en 2017 et en 2019 mais pas en 2018, celles-ci ayant été reportées sur 2019.

Les salariés

Depuis 2017, autour de 7 800 salariés ont exercé une activité dans le secteur, dont environ 6 700 techniciens en CDD d'usage (plus de 86 % des personnes déclarées).

Figure 4 : Effectifs par type de contrat



Lecture : En 2020, 6 722 techniciens différents ont été déclarés en CDDU au moins une fois par une des entreprises du secteur.

Les CDI

Par rapport à la période étudiée, le volume de CDI déclarés dans le secteur reste élevé en 2020 avec 912 personnes déclarées sous ce contrat. A l'intérieur de ces contrats, on note une hausse des cadres depuis 2015 : leur nombre a doublé depuis 2014, et ils représentent $\frac{3}{4}$ des CDI en 2020.

Les CDD de droit commun

Ils ne sont pas très nombreux et peuvent fluctuer d'une année sur l'autre. Les statistiques établies sur ces contrats peuvent donc être très variées dans leurs résultats. Ils concernent majoritairement des postes de non-cadre (entre 60 et 85% selon les années). Il est à noter que les stagiaires ne sont pas pris en compte dans cette typologie et donc ne font pas partie de l'étude, si la déclaration de l'entreprise indique clairement qu'il s'agit d'un stage.

Les CDDU

Pour étudier les caractéristiques des salariés, nous distinguons les CDD dit d'usage des contrats de droit commun car les pratiques et les problématiques ne sont pas les mêmes pour ces deux populations.

Le nombre de techniciens en CDD d'usage déclarés dans le secteur a fortement progressé sur la période : de 2 660 personnes différentes déclarées en 2004 à plus de 4 000 en 2007, et plus de 6 700 à partir de 2017.

★ Les salariés permanents

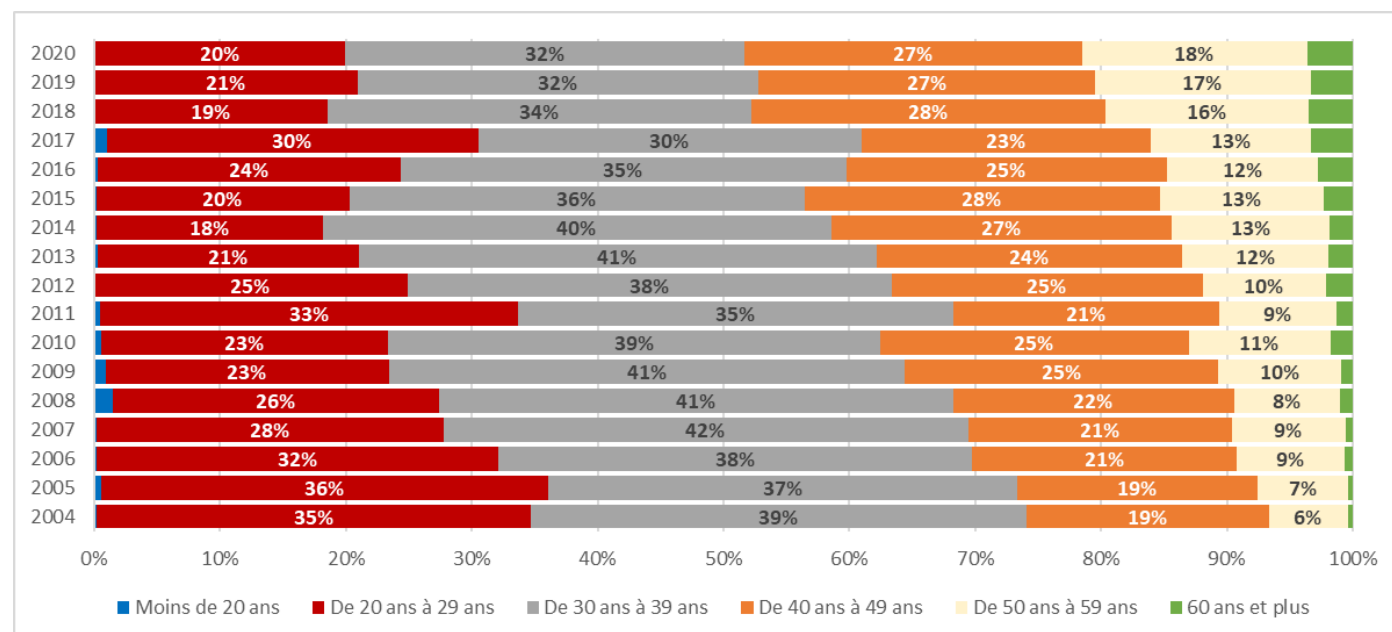
Le nombre de salariés permanent poursuit sa progression (+2 % en 2020). En 10 ans, leur nombre a pratiquement doublé, passant de 510 à 912 personnes.

Données démographiques

De jeunes salariés

Les salariés en CDI du secteur sont jeunes : chaque année observée, la part des moins de 40 ans est à minima de 52 %. Cette part des moins de 40 ans baisse avec le temps, passant de 74 % en 2004 à 52 % en 2020. L'âge moyen des CDI du secteur est ainsi passé de 34 ans en 2004 à plus de 39 ans en 2020.

Figure 5 : Part des effectifs en CDI par tranche d'âges



Lecture : En 2020, 20 % des salariés en CDI déclarés dans le secteur ont entre 20 et 29 ans.

Les équivalents temps plein³ (etp)

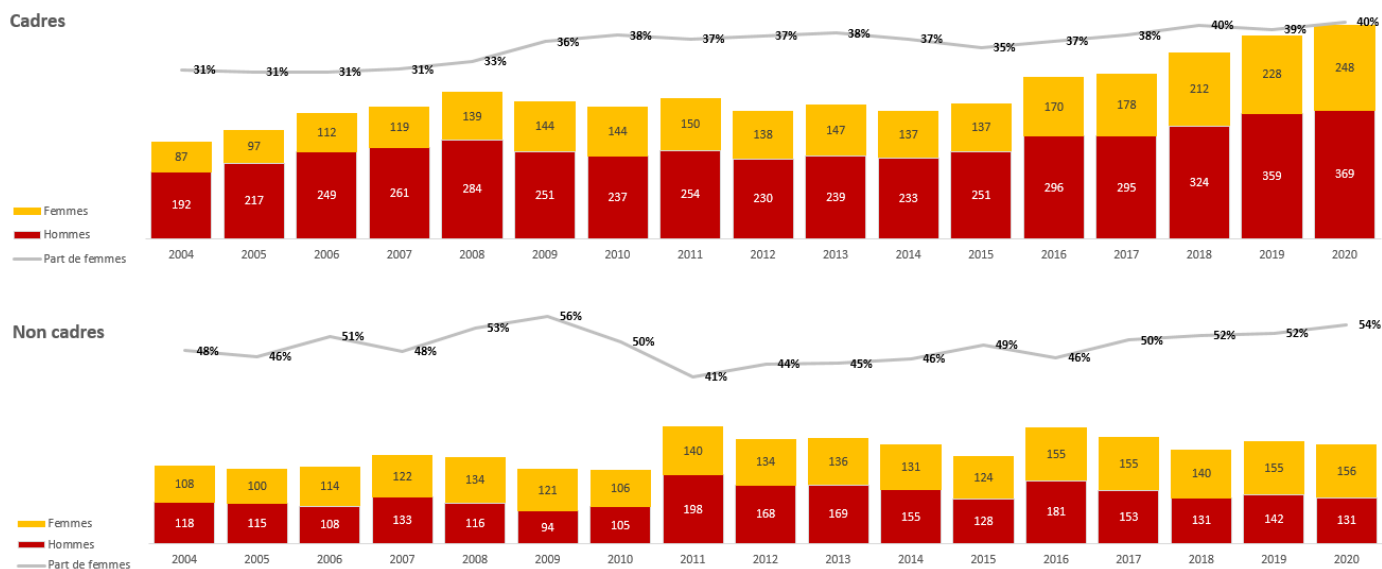
Afin de tenir compte de la durée des périodes d'activité (notamment pour les CDD de droit commun) et des éventuels temps partiels, étudions les équivalents temps plein (etp). C'est-à-dire le nombre de personnes en temps plein sur toute l'année nécessaires pour occuper l'ensemble des postes.

Ce comptage en etp permet d'une part de lisser les écarts qui pourraient exister selon les années, du recours plus en moins important de CDD de droit commun. D'autre part, il permet de comparer des niveaux de salaire sur la base d'un même temps travaillé.

³ Deux variables interviennent dans le calcul des etp :

- 1- la durée du contrat calculée en nombre de jours calendaires ;
- 2- le taux de temps partiel qui indique une éventuelle réduction du temps de travail.

Figure 6 : Effectifs en équivalents temps plein des CDI et CDD de droit commun



***Lecture :** En 2020, l'équivalent de 248 femmes cadres et de 369 hommes cadres en temps plein ont été déclarés : les femmes représentent 40% des etp cadres.*

Des emplois qualifiés

Le nombre d'ETP relatif à des postes de cadres ne cesse d'augmenter et correspond à plus du double des etp non-cadres en 2020 : 617 ETP cadres et 287 ETP non-cadres. Cette différence du nombre d'ETP entre les deux catégories coïncide également avec la différence observable au niveau des effectifs.

Féminisation du personnel permanent

Même si les hommes sont toujours majoritaires, les femmes sont de plus en plus présentes dans le secteur des films d'animation.

Dans les effectifs en équivalent temps plein, la part des femmes parmi les cadres est tendanciellement en augmentation. Elles sont plus nombreuses que les hommes chez les non-cadres depuis 2017.

Les salaires bruts

Dans le secteur, en 2020, le salaire annuel brut moyen pour un équivalent temps plein est de 64,6 k€ pour un cadre et de 24,1 k€ pour un non-cadre.

Dans les postes de cadres, le salaire augmente significativement avec l'âge. Les effectifs des non cadres (en particulier au-dessus de 40 ans) étant faibles, il n'est pas possible d'établir la même corrélation en analysant les salaires moyens de cette catégorie par âge.

Tableau 2 : Salaire annuel brut moyen (en k€) pour un équivalent temps plein

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
De 20 ans à 29 ans	35,2	35,5	35,1	36,3	40	38,6	33,6	36,1	36,5	38,7	34,2	36,3	38,8	38,9	38,8	39,4	39,2
De 30 ans à 39 ans	47,2	48,8	50,6	51,4	54,3	55,1	50,8	50,2	53,2	52,3	48,8	52	48,8	52,7	50,8	51,9	50,9
Postes de cadres De 40 ans à 49 ans	54,5	58,7	59	62,3	63,7	69,9	69,4	70	71,5	69,9	63,6	67,6	66,2	76,4	70	74,9	73,9
De 50 ans à 59 ans	63,4	63,3	66,1	80,9	81,9	76	71,6	75,5	77,8	93,1	75,4	86,3	81,7	99,5	89,6	87,4	77,2
60 ans et plus	10,1	39	46,5	64,5	54,2	87,3	94,2	99,1	96,5	89,5	61,4	63,6	65,5	69,7	82,8	94,8	119,4
Cadres (tous âges compris)	48,6	50,3	52,4	55,8	57,8	60,7	58,7	59,1	62,7	63,3	57,2	62,6	59,9	68,8	64,5	67	64,6
De 20 ans à 29 ans	22,4	22,5	22,6	23,3	21,2	21,1	21,5	22,2	22	21,8	20,3	20,2	21,4	19,8	21,3	22,5	21,8
De 30 ans à 39 ans	24,2	25,4	27	27,5	28,3	27,6	27,3	28,8	27,4	27,8	26,3	27,4	27,1	29,4	30,6	30,1	30
Postes de non cadres De 40 ans à 49 ans	14,2	21,9	19,1	23,7	21,6	19,9	20,7	24,2	24,9	26,6	26,4	28,2	27	31	31,7	32,9	29,7
De 50 ans à 59 ans	19,3	19,8	18,9	16,9	17	19,5	21	24,4	22,1	19,7	18,7	19,3	21,1	21,3	28,2	24,7	22,3
60 ans et plus			18,5	15,5	24,7	24,5	22,9	22,8	18,7	39,1	10,5	30,9	31	28,8	25,2	24,9	23,4
Non cadres (tous âges compris)	21,8	23,1	23,1	24	23,1	22,6	22,8	24,1	24,1	24,2	23,2	23,9	24,1	23,5	24,6	24,9	24,1

Lecture : En 2020, le salaire brut moyen d'un cadre de 30 à 39 ans en équivalent temps plein est de 50,9 k€ annuel.

NB : les 60 ans et plus sont trop peu nombreux pour déterminer un salaire moyen significatif.

Les salariés en CDD d'usage

Dans cette partie, nous étudions les techniciens en CDDU qui représentent 86 % des effectifs du secteur en 2020.

Données démographiques

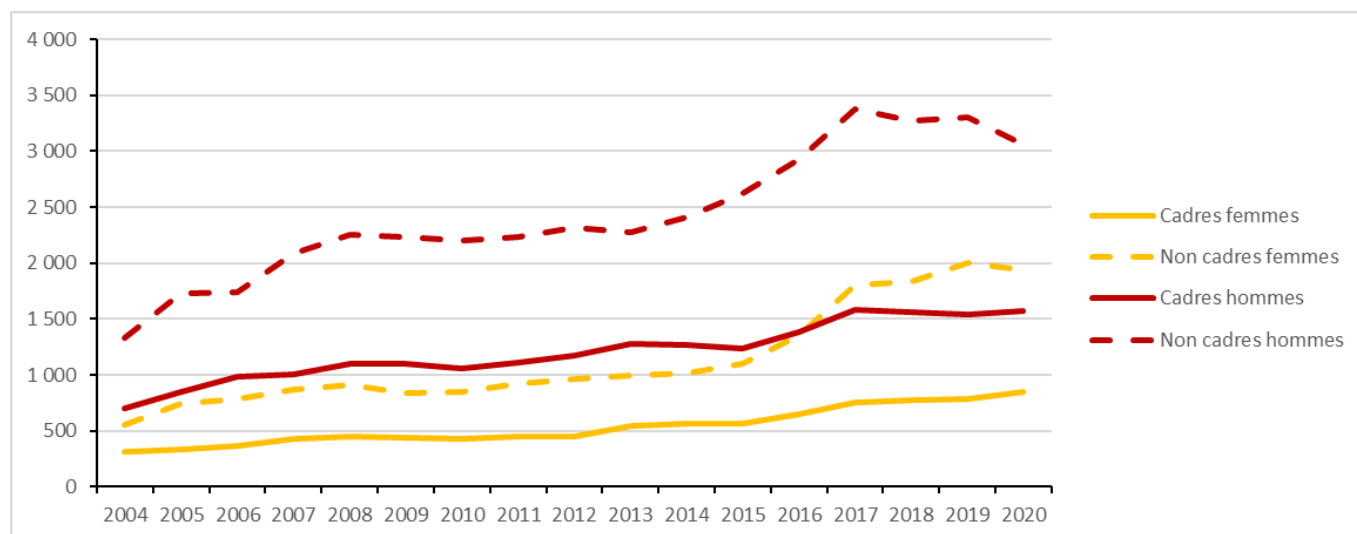
Evolution de ces effectifs

Le nombre de personnes déclarées en CDD d'usage en 2020 est en baisse de 3,7 % par rapport au nombre de personnes déclarées en 2019. Cette baisse trouve sans doute son origine dans la crise sanitaire entre les mois de mars et décembre 2020. Cependant, jusqu'à 2019, les effectifs de CDD d'usage s'inscrivent dans une croissance globale d'environ **+7 % par année depuis 2004**. Nous observons une certaine stabilisation des effectifs en CDDU depuis 2018. Toutefois, nous verrons dans la suite de l'étude que les volumes d'activité augmentent en nombre d'heures déclarées, et le nombre de personnes en CDDU ayant travaillé plus de 500 heures est en croissance.

La féminisation continue parmi les CDD d'usage

Les effectifs masculins de techniciens cadres restent au même niveau depuis 2017, alors que les effectifs cadres féminins continuent d'augmenter en 2020.

Figure 7: Effectifs techniciens en CDDU par genre

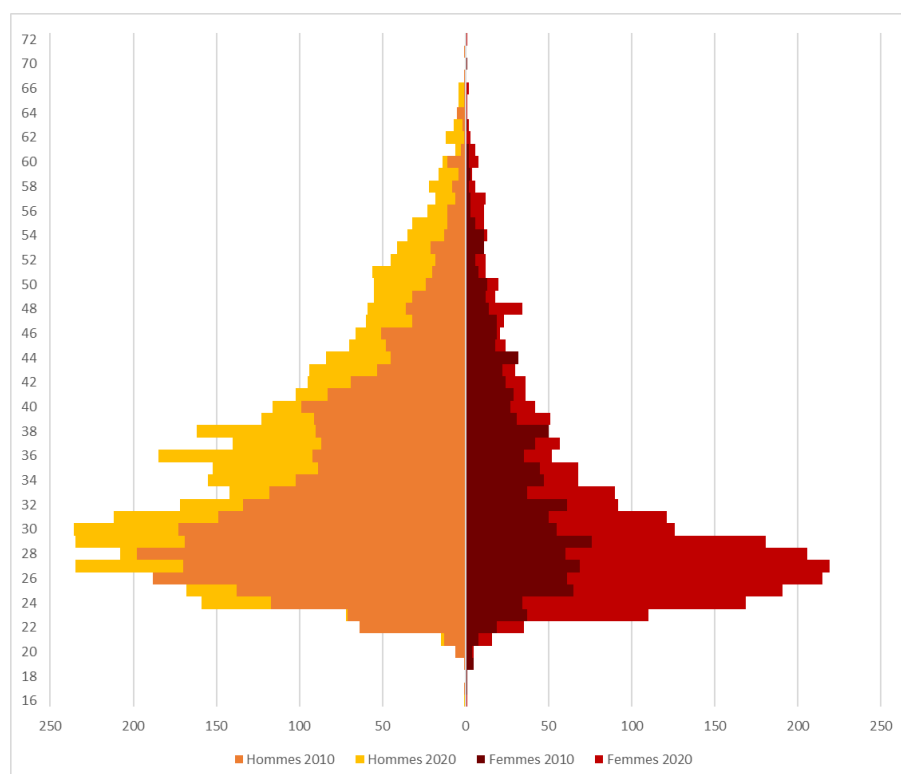


Lecture : En 2020, on dénombre 1 575 hommes et 843 femmes cadres techniciens en CDDU.

Les techniciens en CDDU de la production de films d'animation **sont très jeunes avec 60% de moins de 35 ans en 2020.**

Sur la pyramide des âges ci-contre, on observe qu'entre 2010 et 2020, **les effectifs féminins ont particulièrement progressé** : le nombre de techniciens dans le secteur est passé d'environ 3 000 en 2010 à près de 4 200 en 2020 (+40 %) et le nombre de techniciennes a plus que doublé, passant de 1 200 à 2 500 (+116 %).

Figure 8 : Pyramide des âges des CDDU techniciens déclarés en 2010 et en 2020 dans le secteur



Nombre d'heures

7,1 millions d'heures ont été déclarées en 2020 par les entreprises du secteur, soit -1,6 % par rapport à 2019.

En rapportant aux effectifs, on constate toutefois que **le nombre moyen d'heures déclarées par personne augmente en 2020.**

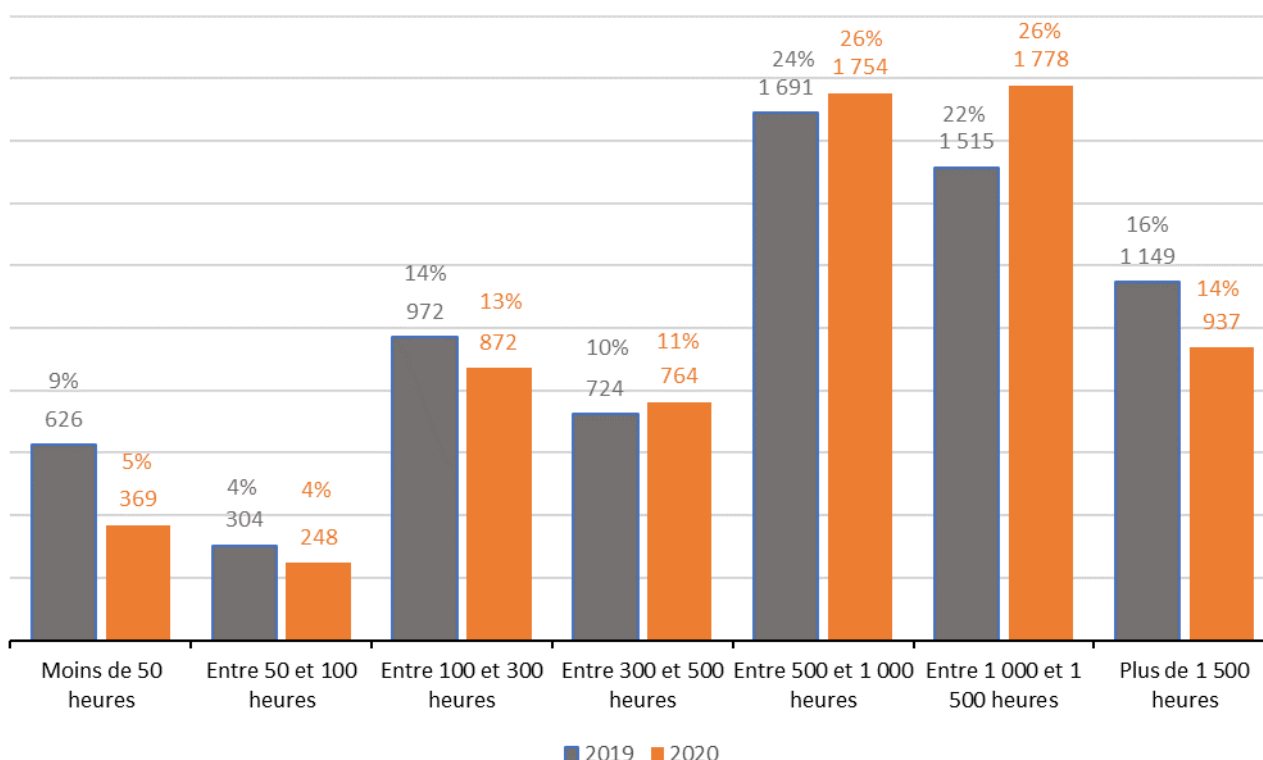
Tableau 3 : Nombre d'heures (en milliers) et nombre d'heures moyen déclarées par personne

	Nombre d'heures (en milliers)			Evolution 2020/2019	Nombre d'heures moyen par personne			Evolution 2020/2019
	2018	2019	2020		2018	2019	2020	
CDI	1 157	1 297	1 334	3%	1 459	1 445	1 463	1%
CDD de droit commun	238	253	207	-18%	620	705	603	-14%
CDDU	5 462	5 684	5 579	-2%	809	814	830	2%
Total	6 857	7 234	7 121	-2%	882	895	907	1%

Lecture : En 2020, 5,579 millions d'heures ont été déclarées pour les CDDU. Et le nombre moyen d'heures déclaré pour un CDDU sur l'année 2020 est de 830 heures.

Dans le secteur, près de 4 500 techniciens ont cumulé plus de 500 heures avec leurs périodes d'activité en CDD d'usage en 2020, soit 66 % des effectifs CDDU contre environ 4 400 en 2019 (62%).

Figure 9 : Effectifs CDDU et répartition par volume d'heures travaillées annuellement dans le secteur en 2019 et 2020



Lecture : En 2020, 1 778 personnes en CDDU ont travaillé entre 1 000 et 1 500 heures dans le secteur, soit 26 % des effectifs en CDDU.



Profil détaillé des CDDU du secteur

Mobilité des CDDU dans le secteur

Sur les 17 années étudiées, plus de 21 300 techniciens en CDD d'usage différents ont été déclarés au moins une fois dans le secteur.

850 techniciens ont été déclarés pour la toute première fois dans le secteur en 2020.

Tableau 4 : CDDU techniciens déclarés en 2020 par genre et par nombre d'années de présence dans le secteur

	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	Total
Femmes	404	395	323	284	247	150	102	83	79	63	41	51	44	47	57	75	102	2 547
Hommes	446	477	376	361	346	277	207	189	170	170	145	148	141	137	135	157	293	4 175
Total	850	872	699	645	593	427	309	272	249	233	186	199	185	184	192	232	395	6 722
En % parmi les femmes	16%	16%	13%	11%	10%	6%	4%	3%	3%	2%	2%	2%	2%	2%	2%	3%	4%	100%
En % parmi les hommes	11%	11%	9%	9%	8%	7%	5%	5%	4%	4%	3%	4%	3%	3%	3%	4%	7%	100%
En % parmi le total	13%	13%	10%	10%	9%	6%	5%	4%	4%	3%	3%	3%	3%	3%	3%	3%	6%	100%

Lecture : Sur les 6 722 personnes déclarées au moins une fois en CDDU en 2020, 233 l'ont été sur 10 années différentes.

Plus de la moitié des CDDU ayant été déclarés en 2020 ont travaillé au moins 5 années dans la production de films d'animations (54 %).

Les femmes travaillent en moyenne depuis moins longtemps que les hommes dans le secteur, 45 % d'entre elles ont travaillé au moins 5 années contre 60 % pour les hommes.

Le secteur de l'animation est un secteur particulier pour les techniciens en CDD d'usage car, contrairement à d'autres secteurs, **la longueur des projets entraîne un nombre élevé de personnes ne travaillant que pour un seul employeur : 75 % en 2020.**

Le nombre moyen d'employeurs par technicien sur l'année n'évolue pas non plus grandement sur la période et reste toujours proche de 1,3.

Tableau 5 : Répartition des CDDU techniciens par nombre d'employeurs dans le secteur et nombre moyen d'employeurs sur l'année

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
1	80%	82%	75%	78%	77%	78%	78%	70%	76%	77%	77%	77%	78%	76%	77%	78%	75%
2	16%	14%	19%	17%	18%	17%	17%	24%	19%	17%	18%	17%	17%	18%	17%	17%	20%
3 ou plus	4%	4%	5%	6%	5%	5%	5%	5%	5%	6%	5%	6%	6%	6%	5%	5%	5%
Nombre moyen d'employeurs	1,25	1,22	1,31	1,30	1,30	1,28	1,28	1,36	1,31	1,31	1,30	1,30	1,30	1,31	1,30	1,29	1,31

Lecture : En 2020, parmi les personnes déclarées au moins une fois en CDDU, 75 % n'ont travaillé que pour un seul employeur. Et la moyenne du nombre d'employeurs sur l'année par technicien est de 1,31.

★ Les primo-entrants dans le secteur

Les primo-entrants de l'année N correspondent aux personnes n'ayant **jamais** été déclarées par une des entreprises du secteur sur la période de 2004 à l'année N-1 mais étant déclarées sur l'année N.

En 10 ans, de 2011 à 2020, **10 961 personnes différentes** sont entrées en CDDU dans le secteur pour la première fois.

En 2020, moins de personnes sont rentrées pour la première fois dans le secteur (1 065) par rapport à 2019 (1 496)

Tableau 6 : Effectifs des primo-entrants par type de contrat et par genre

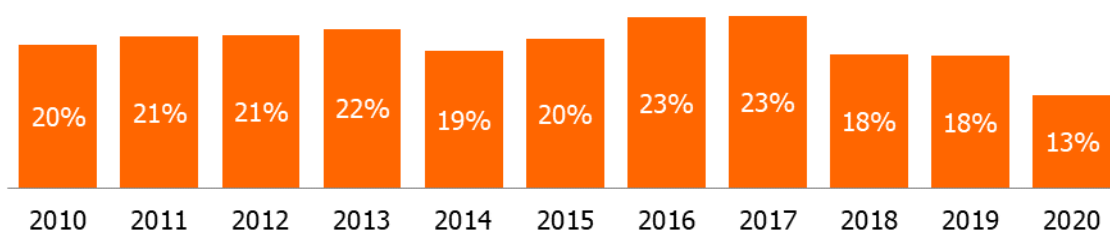
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
CDI hommes	//	62	77	64	81	28	41	142	42	55	39	41	62	107	49	55	41
CDI femmes	//	67	69	45	50	29	22	58	42	35	25	44	55	99	39	69	33
Total CDI	//	129	146	109	131	57	63	200	84	90	64	85	117	206	88	124	74
CDD hommes	//	54	50	69	66	42	77	60	58	94	49	37	89	63	87	63	75
CDD femmes	//	46	50	70	71	70	63	62	62	49	32	45	72	72	103	79	74
Total CDD	//	100	100	139	137	112	140	122	120	143	81	82	161	135	190	142	149
CDDU hommes	//	1 055	784	893	902	650	569	588	642	649	587	668	823	937	705	732	446
CDDU femmes	//	442	362	365	347	268	242	301	288	340	292	343	507	656	524	529	404
Total CDDU	//	1 497	1 146	1 258	1 249	918	811	889	930	989	879	1 011	1 330	1 593	1 229	1 261	850
Nombre total de salariés primo-entrants (1)	//	1 696	1 362	1 493	1 508	1 081	994	1 203	1 118	1 204	1 008	1 166	1 557	1 890	1 473	1 496	1 065
Evolution	//	-20%	10%	1%	-28%	-8%	21%	-7%	8%	-16%	16%	34%	21%	-22%	2%	-29%	

(1) effectif dédoublonné = une personne déclarée sur plusieurs types de contrat n'est comptée qu'une seule fois

Lecture : En 2020, 446 hommes déclarés dans le secteur avec au moins une période en CDD d'usage ne l'avaient jamais été, quel que soit le type de contrat, entre 2004 et 2019.

On observe en 2020 une baisse importante du nombre de primo entrant, comparable à celle de 2009 (crise financière des subprimes).

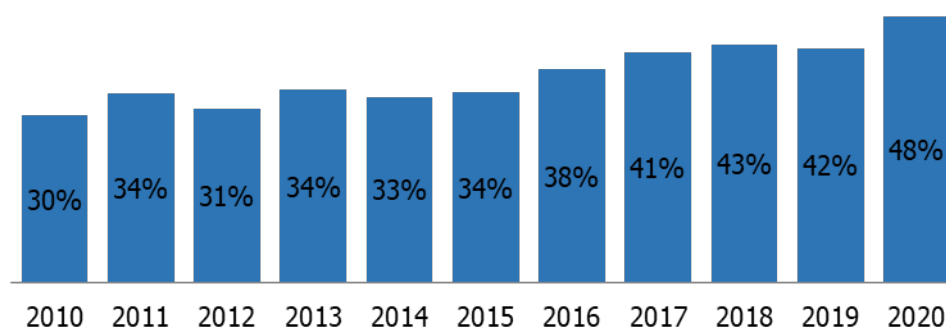
Figure 10 : Part de primo-entrants parmi les effectifs globaux en CDDU



Lecture : En 2020, 13% des personnes déclarées en CDDU dans le secteur l'étaient pour la première fois.

La part de femmes parmi les primo-entrants en CDDU est en constante augmentation depuis 2010, passant de 30 % en 2010 à 48 % en 2020.

Figure 11 : Part des femmes dans les effectifs CDDU primo-entrants



Lecture : En 2020, 48 % des primo-entrants étaient des femmes, contre 34% en 2015

★ Les métiers de l'animation

Les libellés d'emploi sont déclarés dans les déclarations sociales nominatives (DSN) brutes.

A noter que, dans la DSN, le libellé d'emploi est un champ de saisi libre.

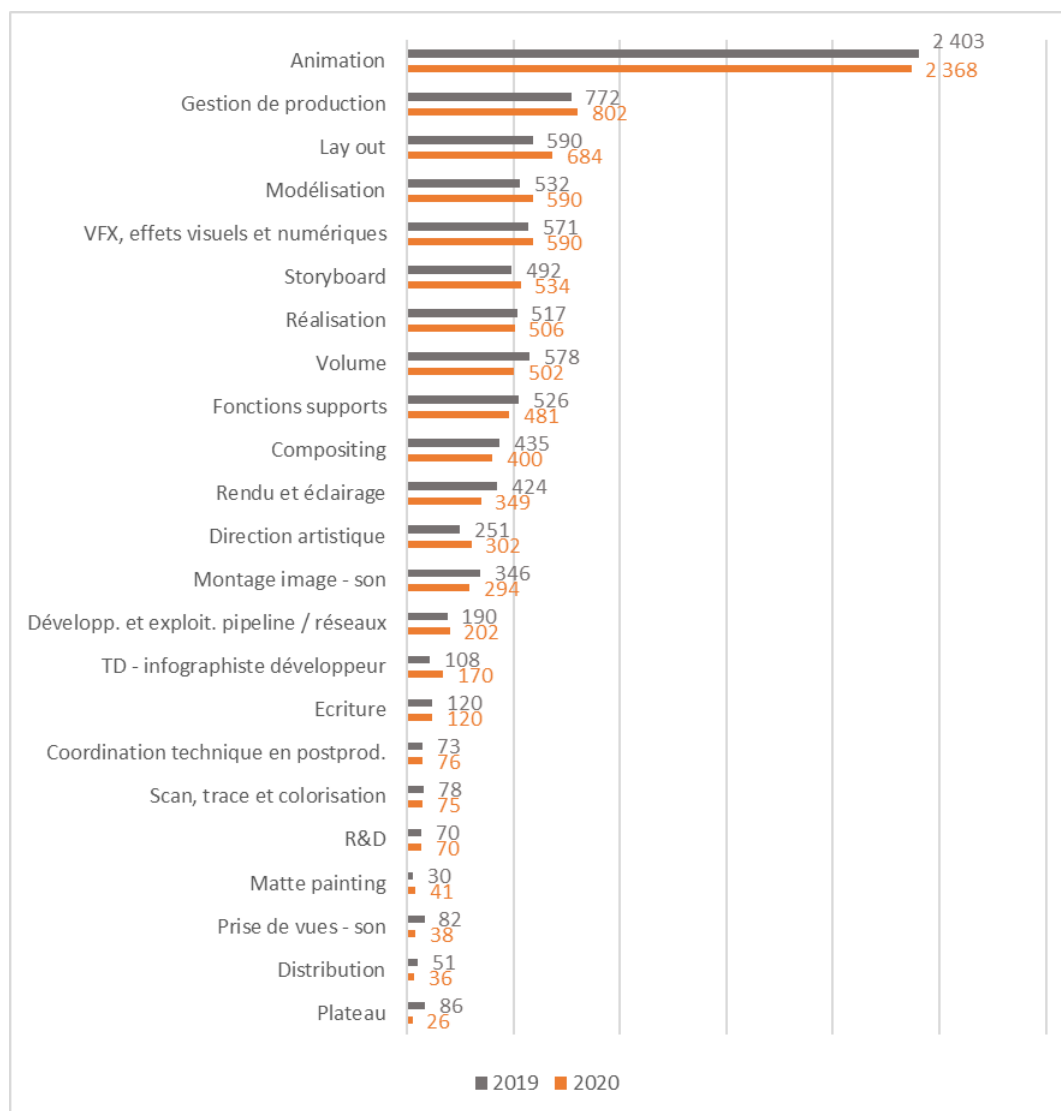
La nomenclature des familles de métiers a été établie par le comité de pilotage de l'étude « Besoins en compétences » et la CPNEF de l'audiovisuel.

L'ensemble des métiers déclarés ont pu être affectés à une famille. A noter que certains métiers connus du secteur de l'animation comme les métiers du rigging et du build ou les métiers du dessin, n'ont pu être définis de façon dissociée par manque d'effectifs déclarés avec ce niveau de détail. Les personnes ont en effet dû être déclarées par les employeurs sous un libellé plus agrégé.

Entre 2019 et 2020, le nombre de personnes ayant occupé un emploi a baissé. Les métiers les plus impactés par cette baisse sont les métiers de volume, les métiers de rendu et éclairage, les métiers de plateau et les métiers de montage image/son.

On observe cependant l'augmentation notable du nombre de personnes dans les métiers TD – infographiste développeur, les métiers de lay out, les métiers de modélisation et les directions artistiques.

Figure 12 : Effectifs 2019 et 2020 en nombre de personnes par famille de métiers



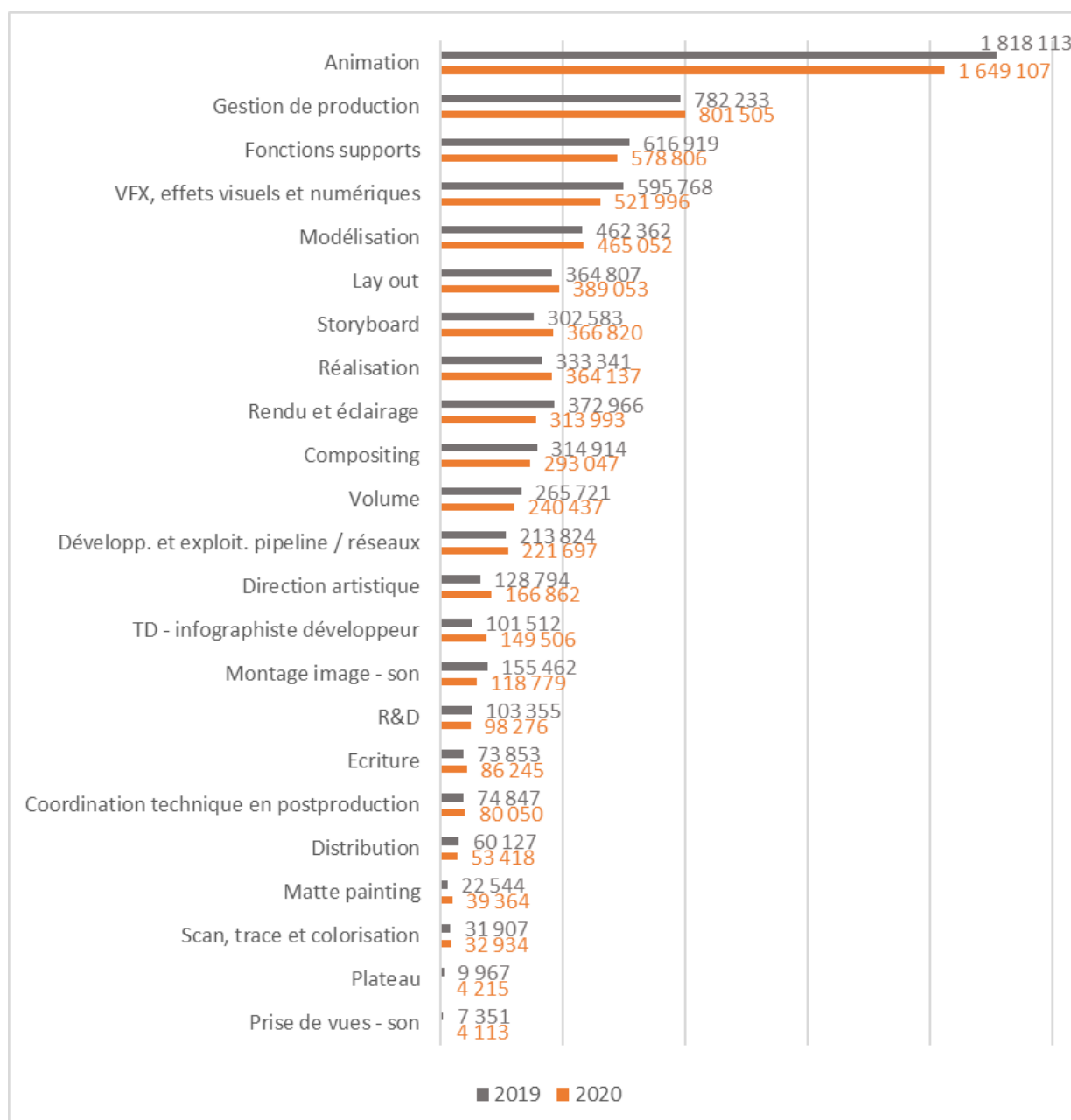
Lecture : En 2019, 517 personnes différentes ont été déclarées dans la famille des métiers de la réalisation, 506 en 2020.

De même que pour les effectifs, le nombre de d'heures à baissé entre 2019 et 2020 (-2 %).

Les métiers les plus impactés sont les métiers de l'animation (-169 mille heures), les métiers des VFX, effets visuels et numériques (-74 mille heures) et les métiers de rendu et d'éclairage (-59 mille heures).

L'activité de certains métiers a cependant augmenté : les métiers de storyboard et les métiers TD - infographiste développeur sont les plus en hausse.

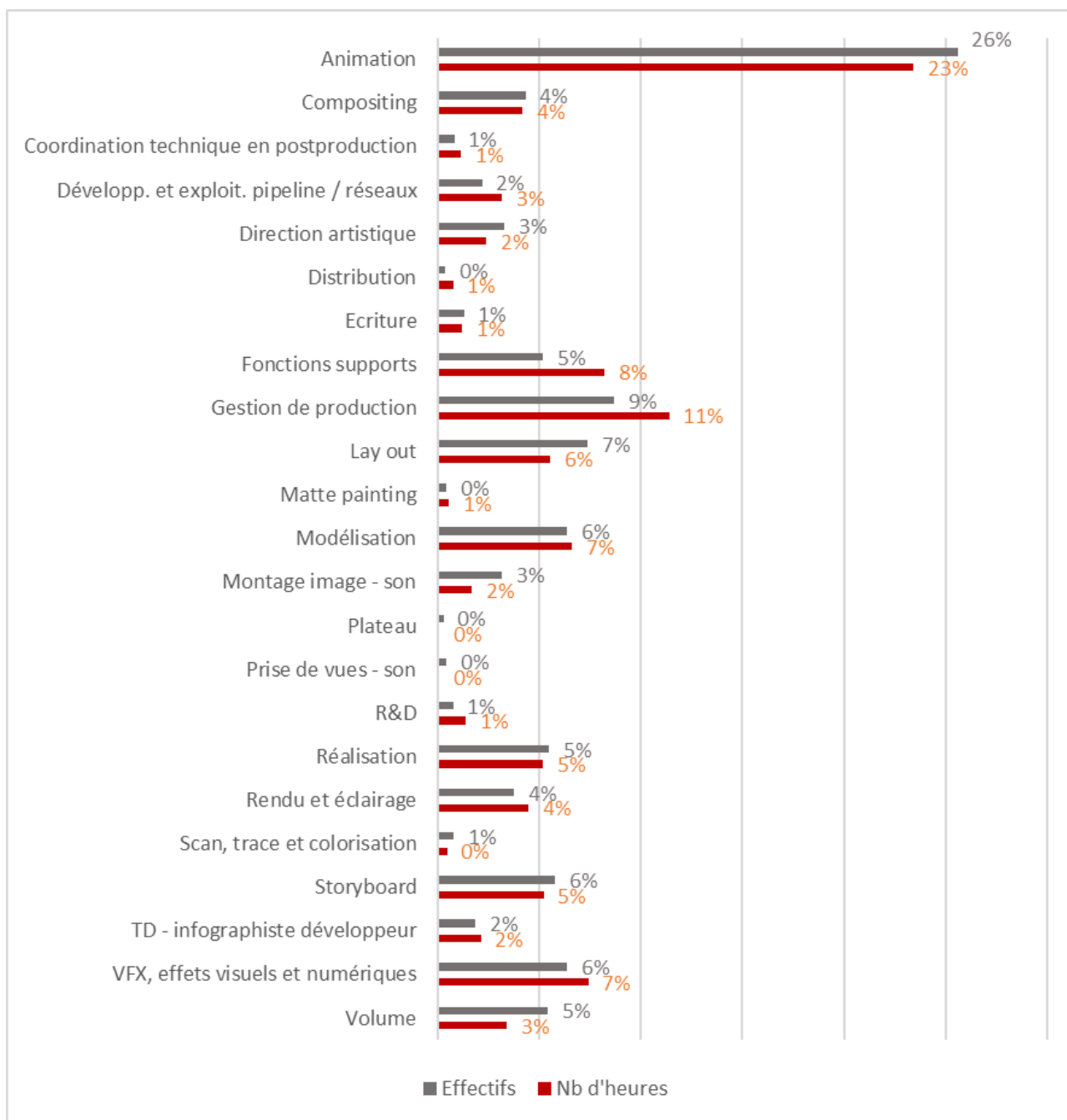
Figure 10 : Nombre d'heures 2019 et 2020 déclarées par famille de métiers



Lecture : En 2020, 364 milliers d'heures ont été déclarées dans la famille des métiers de la réalisation, 333 en 2019.

En pourcentage, les métiers de l'animation représentent 26 % des effectifs et 23 % du nombre d'heures déclarées. Ils sont suivis par les métiers de la gestion de production avec 9 % des effectifs et 11 % du nombre d'heures déclarées.

Figure 14 : Répartition des effectifs et des heures déclarés en 2020 par famille de métiers



Lecture : En 2020, 6 % des effectifs et 5 % des heures déclarés sont relatifs à un métier de la famille du storyboard.

Les femmes dans l'animation

Depuis 2005, la part des femmes augmente sur tous les indicateurs : effectifs, nombre d'heures, et masse salariale.

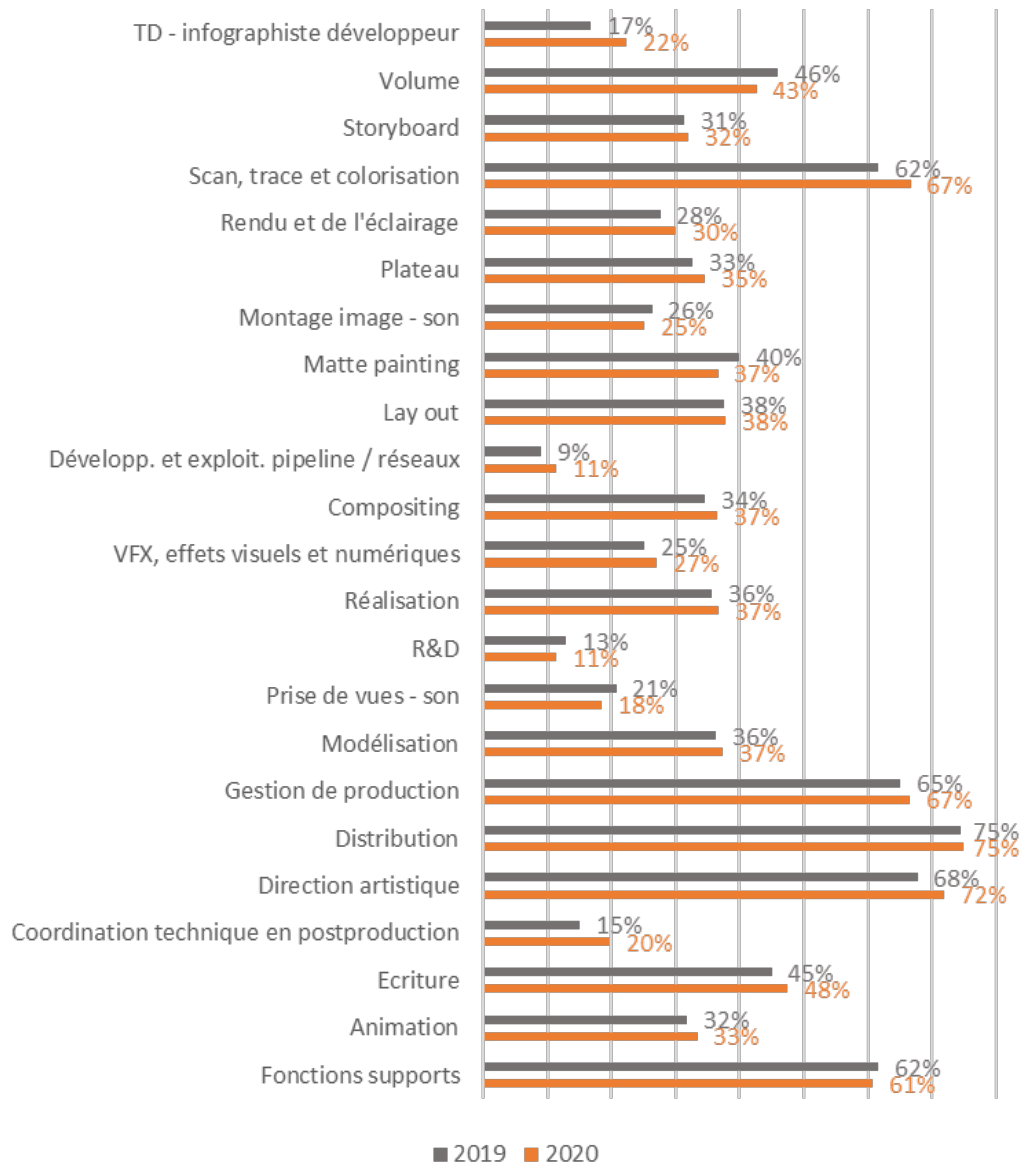
Tableau 7 : Evolution de la part des femmes dans les effectifs, dans l'activité en nombre d'heures et en masse salariale

	Part relative au travail des femmes					
	2005	2010	2015	2018	2019	2020
Effectifs	32%	31%	32%	37%	38%	39%
Nombre d'heures	ND	ND	ND	36%	37%	38%
Masse salariale	28%	29%	30%	34%	34%	35%

Lecture : En 2019, 38% des effectifs globaux du secteur étaient des effectifs féminins, 39% en 2020.

Les femmes sont d'autant plus présentes dans les métiers de début et de fin de projet : en 2020, 75% dans les métiers de la distribution et 67% dans les métiers de la gestion de production. 61% des fonctions supports sont aussi exercées par des femmes.

Figure 15 : Répartition des effectifs féminins (en %) dans chacune des familles de métiers et évolution entre 2019 et 2020



***Lecture :** La part des femmes dans les effectifs des métiers de réalisation de films d'animation est passée de 36 % en 2019 à 37 % en 2020.*

Données régionales

Le secteur se développe fortement. Mais **qu'en est-il de cette croissance sur le territoire ?**

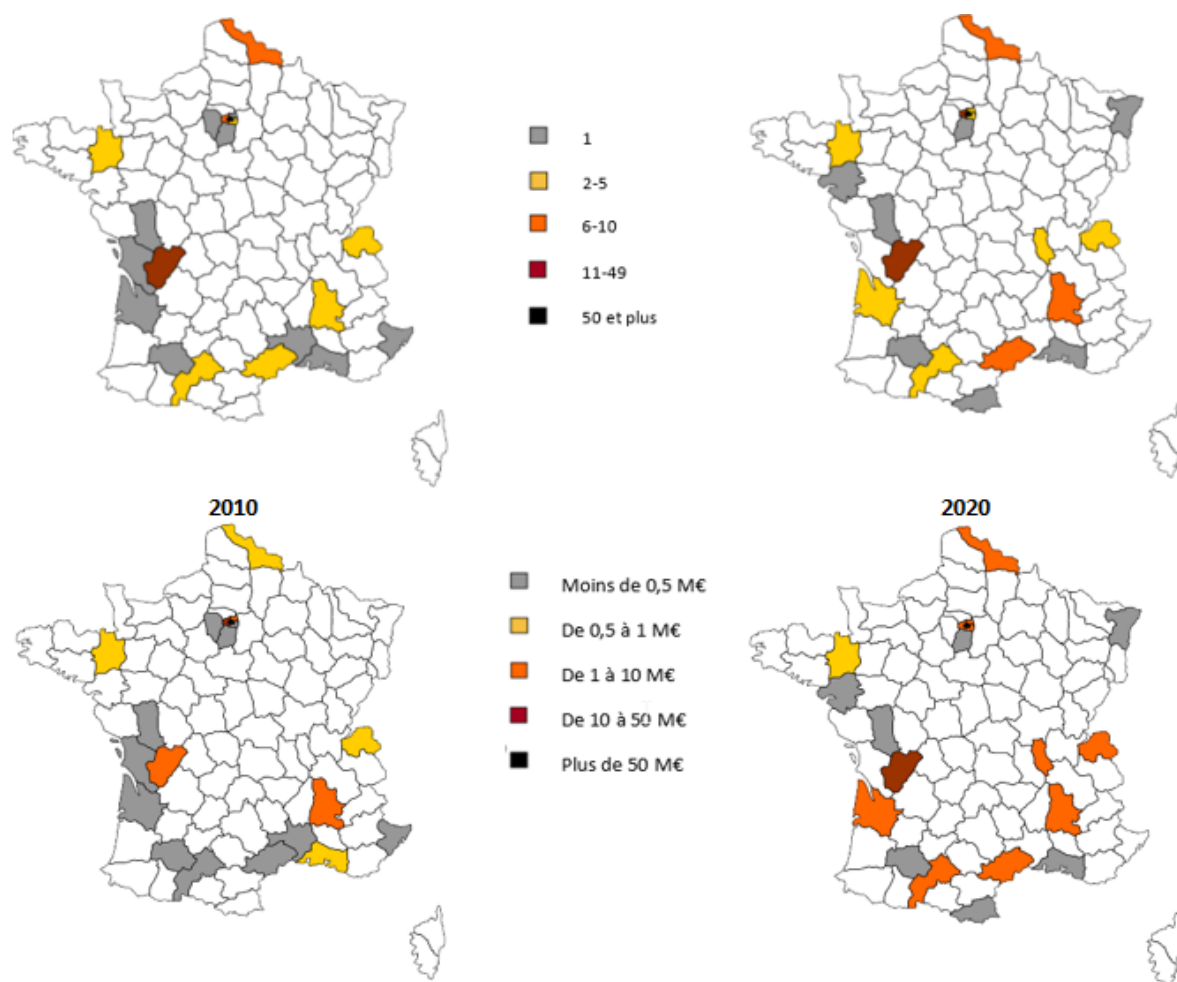
Entre 2010 et 2020, le secteur compte **59 établissements de plus** : 120 établissements étaient recensés en régions en 2010 et 179 en 2020.

Est compté comme établissement, la présence de l'entreprise dans un département.

Dans le détail, le secteur n'est pas représenté sur l'ensemble du territoire et **la concentration est très forte sur Paris** et plus généralement en Ile-de-France, mais **on observe cependant un développement en régions** :

- Globalement le poids des régions hors IDF en termes de masse salariale augmente, passant de 14% en 2010 à 21% en 2020.
- Paris et les Hauts-de-Seine concentraient 86 % de la masse salariale en 2010, contre 79 % en 2020.
- La Charente est un département avec un poids grandissant dans le secteur avec 9 % des établissements en 2010, contre 13 % en 2020, et 7% de la masse salariale en 2010, contre 8 % en 2020.

Figure 116 : Répartition géographique des établissements du secteur et évolution en 10 ans, entre 2010 et 2020



Lecture : En 2010, entre 6 et 10 établissements ont eu une activité dans le secteur dans le Nord, pour 0,5 à 1 M€ de masse salariale déclarée.

Tableau 8 : Evolution du top 6 des départements en termes de masse salariale déclarée dans le secteur entre 2010, 2015 et 2020 (indicateurs sur le nombre d'établissements, les effectifs et la masse salariale en M€)

2010				2015				2020			
Département	Nombre établissements	Effectifs	Masse salariale	Département	Nombre établissements	Effectifs	Masse salariale	Département	Nombre établissements	Effectifs	Masse salariale
Paris	68	3 456	59,8	Paris	79	3 813	90,6	Paris	87	5 126	133,0
Hauts-de-Seine	10	737	13,9	Charente	16	490	7,7	Charente	23	928	15,1
Charente	11	496	6,6	Hauts-de-Seine	11	528	7,5	Hauts-de-Seine	11	457	9,0
Seine-Saint-Denis	1	129	s	Drôme	5	342	4,6	Drôme	10	530	6,6
Drôme	3	144	s	Nord	5	248	3,9	Hérault	6	345	4,8
Nord	6	87	0,9	Val de Marne	2	186	s	Haute-Garonne	5	219	3,1

Lecture : En 2010, en Charente, 11 établissements (studios) ont déclaré une activité dans le secteur, représentant 496 personnes différentes et 6,6 M€ de masse salariale.

s : secret statistique pour la masse salariale relative à 3 studios ou moins.

En 2020, parmi les départements les plus actifs du secteur, les Hauts de Seine et la Drôme sont les départements concentrant le plus d'effectifs féminins avec 41% des personnes déclarées.

Les studios avec les salariés les plus jeunes se situent en 2020 dans l'Hérault avec 82 % des effectifs ayant moins de 40 ans.

Annexe 1 : périmètre de l'étude

Pour être au plus près de l'activité du secteur, le périmètre est revu chaque année.

Raison Sociale	Ville	Remarques
12 24 FILMS	LYON	
2 4 7 FILMS	PARIS	Seul le film Perse Polis est pris en compte.
2 MINUTES	PARIS	
2 MINUTES ANIMATION	ANGOULEME	
2 MINUTES REUNION	LE PORT	
2 MINUTES STUDIO	ANGOULEME	
2D 3D ANIMATIONS	ANGOULEME	
2DHD	LE SOLER	
3 0 STUDIO	ANGOULEME	
4 21 PRODUCTIONS	PARIS	
ACTION SYNTHESE	MARSEILLE	
AKAMI	PARIS	
ALUMA PRODUCTIONS	LILLE	
AM STRAM GRAM	MEUDON	
AMOPIX	STRASBOURG	
AMUSE	PARIS	
ANDARTA PICTURES	BOURG LES VALENCE	
ANIMALPS PRODUCTIONS	ANNECY	
ANKAMA ANIMATIONS	ROUBAIX	Le personnel permanent n'est intégré qu'à partir de 2011.
ANKAMA MOVIES	ROUBAIX	
ANOKI	TOULOUSE	
ANTEFILMS PRODUCTION	PARIS	
ANTEFILMS STUDIO	ANGOULEME	
ATTITUDE STUDIO	ST OUEN	
AUTOUR DE MINUIT PRODUCTIONS	PARIS	
AUTOUR DU VOLCAN STUDIOS	CLERMONT FERRAND	
BANJO STUDIO	PARIS	
BAYARD JEUNESSE ANIMATION	MONTRouGE	
BIBO FILMS	NICE	
BLUE SPIRIT	PARIS	
BLUE SPIRIT LAB	PARIS	
BLUE SPIRIT PRODUCTIONS	PARIS	
BLUE SPIRIT STUDIO	ANGOULEME	
BOBBY PROD	YERRES	
BRUNCH STUDIO	PARIS	
BUF COMPAGNIE	PARIS	Le personnel permanent cotise en retraite complémentaire à Audiens à partir de 2017.
BULLES DE COM	FONTENAY AUX ROSES	Le personnel permanent cotise en retraite complémentaire à Audiens à partir de 2018.
CARIBARA ANIMATION	PARIS	

CARIBARA ANNECY	CRAN GEVRIER	
CIEL DE PARIS PRODUCTIONS	PARIS	Est exclu du périmètre le film Macadam Pop Corn.
CIRCUS	PARIS	
COMPTOIR ANGOUMOISIN D ANIMATION	ANGOULEME	
CORTEX PRODUCTIONS	PARIS	
COSMIC PRODUCTION	PARIS	
COTTONWOOD MEDIA	PARIS	
CROSS RIVERS PRODUCTIONS	PARIS	
CUBE CREATIVE COMPUTER COMPANY	LEVALLOIS PERRET	
CUBE CREATIVE PRODUCTIONS	LEVALLOIS PERRET	
CYBER GROUP EUROPE	PARIS	
CYBER GROUP STUDIOS	PARIS	
DANDELOO	PARIS	
DARGAUD MEDIA	PARIS	Le personnel permanent cotise en retraite complémentaire à Audiens à partir de 2018. Est exclu du périmètre le film C'est comme ça.
DEF2SHOOT	PARIS	
DEF2SHOOT VISUAL EFFECTS	MONTRouGE	
DIGITAL BANANA STUDIO	PARIS	
DONCVOILA PRODUCTIONS	PARIS	
DOUBLE METRE ANIMATION	MARSOLAN	
DSTM	ANGOULEME	
DUPUIS AUDIOVISUEL	PARIS	Absorbée au 31 juillet 2008 par Dupuis Edition Audiovisuel qui est dans le champ.
DUPUIS EDITION AUDIOVISUEL	PARIS	
DURAN	ISSY LES MOULINEAUX	
DWARF ANIMATION STUDIO	LATTES	
DWARF ENTERTAINMENT	PARIS	
EBB PRODUCTIONS	ANGOULEME	
ELLIPSANIME	PARIS	Absorbée au 1er juillet 2007 par Ellipsanime Production qui est dans le champ.
ELLIPSANIME PRODUCTIONS	PARIS	
ELLIPSE STUDIO	PARIS	
EURO VISUAL	PARIS	
EUROPA CORP	PARIS	Seuls quelques films sont pris en compte : - La mécanique du cœur - Ruby Tuesday - Un monstre à Paris - Arthur - Arthur 2 - Arthur 3
EXECUTIVE TOON SERVICES	PARIS	
FOLIASCOPE	BOURG LES VALENCE	
FOLIMAGE	VALENCE	
FOLIMAGE ANIMATION	BOURG LES VALENCE	
FOLIVARI	PARIS	Est exclu du périmètre le film Les malheurs de Sophie et Ma famille et le Loup.

FORGE ANIMATION	AIX EN PROVENCE	
FORTICHE ANIMATION	MONTPELLIER	
FORTICHE PRODUCTION	PARIS	
FOST	MONTRouGE	
FRANCHE CONNECTION ANIMATIONS	MONTREUIL	
FROG BOX	PARIS	
FUTURIKON	PARIS	Est exclu du périmètre le film Chronique d'une récréée.
FUTURIKON FILMS	PARIS	
FUTURIKON PRODUCTIONS	PARIS	
FUTURIKON SPV	PARIS	
GAO SHAN PICTURES	ST PAUL (La Réunion)	
GAUMONT ANIMATION	PARIS	
GAUMONT PRODUCTION ANIMATION	PARIS	
GENAO PRODUCTIONS	BOULOGNE BILLANCOURT	
GO N INTERNATIONAL	PARIS	
GO N PRODUCTIONS	PARIS	
GOBI STUDIO	MARSEILLE	
HARI GROUP	PARIS	
HARI PRODUCTIONS	PARIS	
HARI STUDIOS	PARIS	
HARI TECHNOLOGY	PARIS	
HARRIET PRODUCTIONS	PARIS	
HEROLD FAMILY	PARIS	
HUE DADA PRODUCTIONS	PARIS	
I CAN FLY	BEGLES	
I CAN FLY LIMITED	PARIS	
ILLUMINATION MAC GUFF	PARIS	
IN EFECTO	MONTPELLIER	Le personnel permanent cotise à Audiens en retraite complémentaire depuis 2016.
INTHEBOX	ANNECY	
IP4U	VALENCIENNES	Le personnel permanent n'a jamais cotisé à Audiens en retraite complémentaire.
JE SUIS BIEN CONTENT	PARIS	
JPL FILMS	RENNES	
JULIANNE FILMS	ROMANS SUR ISERES	
JUST KIDS	PARIS	
KARLAB	DOMONT	
KING SIZE FX	PARIS	
LA CABANE PRODUCTIONS	PARIS	
LA CHOUETTE COMPAGNIE	MONTREUIL	
LA FABRIQUE PRODUCTION	ST LAURENT LE MINIER	
LA FACTORIE	PARIS	
LA MAISON	PARIS	
LA STATION ANIMATION	PARIS	
LABEL ANIM	PARIS	
LE STUDIO PERSONNE N EST PARFAIT	RENNES	

LES AFFRANCHIS	BALMA	
LES ARMATEURS	PARIS	
LES ASTRONAUTES	BOURG LES VALENCE	
LES CARTOONEURS ASSOCIES	PARIS 19	
LES FEES SPECIALES	MONTPELLIER	
LES FILMS A CARREAUX	CREST	
LES FILMS D ICI	PARIS	
LES FILMS DE L ARLEQUIN	PARIS	
LES FILMS DE LA PERRINE	PARIS	
LES FILMS DU NORD	ROUBAIX	
LES FILMS DU POISSON ROUGE	ANGOULEME	
LES INDISCRETS	ANNECY	
LES PRODUCTIONS VIVEMENT LUNDI	RENNES	
LES TROIS OURS	ANGOULEME	
LET'SO YA	JOUY MAUVOISIN	
LITTLE PRINCESS	PARIS	
MAC GUFF LIGNE	PARIS	
MADLAB ANIMATIONS	ROUBAIX	
MAGNIFICAT FILMS	PARIS	Seul le film Je vous ai compris est pris en compte.
MALIL ART PRODUCTIONS	ANGOULEME	
MAYBE MOVIES	IVRY SUR SEINE	Les films pris en compte sont : - Zombillennium - Calamity
MEDIA VALLEY	PARIS	
METHOD ANIMATION	PARIS	
MIAM DISTRIBUTION	PARIS	
MIAM STUDIO	PARIS	
MIKROS IMAGE	PARIS	
MILLIMAGES	PARIS	
MITICO	CLICHY	
MIYU PRODUCTIONS	PARIS	
MONDO TV FRANCE	PARIS	
MONELLO PRODUCTIONS	BOULOGNE BILLANCOURT	
MONKEY EGGS ANIMATION	ARCUEIL	
MOONSCOOP	PARIS	
MOONSCOOP DIGITAL MEDIAS	LA ROCHELLE	
MOONSCOOP IP	PARIS	
MOVING PUPPET	PARIS	Est exclu du périmètre le film Yetili.
MRRAZ	SAINT DENIS	
NALU	AUBERVILLIERS	
NAYADE	GOND PONTouvre	
NEOMIS ANIMATION	PARIS	
NOMAD FILMS	PARIS	
NORD OUEST FILMS	PARIS	Seuls trois films sont pris en compte : - Les contes de la nuit - Dragons et princesses

		- Dili à Paris
NORD OUEST PRODUCTION	PARIS	Seul le film Azur et Asmar est pris en compte.
NORMAAL	PARIS	
NORMAAL ANGOULEME	ANGOULEME	
NORMAN STUDIOS	PARIS	Seul le film Playmobil est pris en compte
OCTOPOLIS	PARIS	
ON ENTERTAINMENT	PARIS	
ONCE UPON A TOON	ANGOULEME	
ONYX FILMS ON CLASSICS	ST CLOUD	
OOOLALA	BOURG LES VALENCE	
OSCARB STUDIO	ALFORT VILLE	Le personnel permanent cotise en retraite complémentaire à Audiens à partir de 2018.
PAPY3D PRODUCTIONS	PARIS	
PASSION PARIS PRODUCTION	PARIS	
PATOON ANIMATION	PARIS	
PERSEPROD	PARIS	
PHILIPPE MOUNIER MARKETING PRODUCTION	PARIS	
PICOLO PICTURES	PARIS	
PICTAK CIE	SAINTE SOLINE	
PICTOR MEDIA ANIMATION	PARIS	
PINKA	LEVALLOIS PERRET	
PIPANGAI PRODUCTIONS	LE PORT (La Réunion)	Le personnel permanent ne cotise pas à Audiens en retraite complémentaire. Récupération via la prévoyance depuis 2008.
PLANET NEMO ANIMATION	LILLE	
PRAXINOS	ST JEAN DE VEDAS	
PRIMA LINEA PRODUCTIONS	PARIS	
PROCIDIS	NEUILLY SUR SEINE	
PUMKIN 3D STUDIO	MONTREUIL	
PUPP S MOTION STUDIO	RENNES	
SACREBLEU PRODUCTIONS	PARIS	
SAFARI DE VILLE	PARIS	
SAMKA ANIMATION	PARIS	
SAMKA PRODUCTIONS	PARIS	
SARL LA FABRIQUE	ST LAURENT LE MINIER	
SCHMUBY PRODUCTIONS	ANGOULEME	
SEAHORSE ANIM	ALFORTVILLE	
SILEX ANIMATION	ANGOULEME	
SIP ANIMATION	PARIS	Le personnel permanent cotise en retraite complémentaire à Audiens à partir de 2018.
SOLIDANIM	BORDEAUX	
SPARKLING	PARIS	
SPARX	PARIS	Le personnel permanent n'a jamais cotisé à Audiens en retraite complémentaire.
SPARX ANIMATION STUDIOS	PARIS	
SPLENDIDO	CLICHY	Seul le film Les Petits Rats est pris en compte.
STORIMAGES	PARIS	Repris en 2013 par Ellipsanime.

STORY	PARIS	
STORY BOARD ANIMATION	PARIS	
STUDIO 100 ANIMATION	PARIS	
STUDIO LA CACHETTE	PARIS	
STUDIO MANETTE	LYON	
STUDIO O	PARIS	
STUDIO PELETIER	PARIS	
STUDIO PINKA	ANNECY	
STUDIO REDFROG	LILLE	
SUN CREATURE FRANCE	BORDEAUX	
SUPAMONKS	ARCUEIL	
SUPERPROD	PARIS	
TANT MIEUX PROD	PARIS	
TAT PRODUCTIONS	TOULOUSE	
TAT STUDIO	TOULOUSE	
TEAMTO	PARIS	
TEAMTO BOURG LES VALENCE	BOURG LES VALENCE	
TEAMTO STUDIO	PARIS	
TECHNICOLOR ANIMATION PRODUCTIONS	PARIS	
TELE IMAGES PRODUCTIONS	NEUILLY SUR SEINE	
TF1 PRODUCTION	BOULOGNE BILLANCOURT	Seuls trois séries sont prises en compte : - Mini Ninjas. - Splat the cat. - Trop royal
THE MAGICAL SOCIETY BY JOANN SFAR	PARIS	
TNZPV ANNECY	ANNECY	
TOON FACTORY	PARIS	
TOONKIT	ANGOULEME	
UBISOFT 8	MONTREUIL SOUS BOIS	
UBISOFT MOTION PICTURES RABBIDS	MONTREUIL	
UN JE NE SAIS QUOI	BORDEAUX	
UNIQUE ANIMATION	PARIS CEDEX 10	
VANILLA SEED	ANGOULEME	
WALT DISNEY FEATURE ANIMATION FRANCE	PARIS	
WATCH NEXT MEDIA	PARIS	
XBO FILMS	TOULOUSE	
XILAM ANIMATION	PARIS	Est exclu du périmètre Si j'étais un animal.
XILAM FILMS	PARIS	
XILAM MULTIMEDIA	PARIS	
XILAM STUDIO	VILLEURBANNE	
XILAM STUDIO ANGOULEME	ANGOULEME	
XILAM STUDIO PARIS	PARIS	
ZAGTOON	PARIS	
ZODIAK KIDS STUDIO FRANCE	NEUILLY SUR SEINE	



Annexe 2 : tableaux complémentaires

Les entreprises

Tableau 9 : Taille de l'entreprise = nombre de salariés déclarés au moins une fois dans l'année

Nombre d'entreprises	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
De 1 à 19	20	32	40	43	45	55	45	51	58	52	52	59	56	55	66	60	59
De 20 à 49	23	20	24	26	32	29	34	35	29	36	33	34	41	30	32	35	46
De 50 à 99	17	18	17	25	18	14	18	26	27	30	26	25	25	33	35	38	29
100 et plus	14	16	20	16	22	22	20	20	20	20	21	22	26	31	29	29	29
Total entreprises	74	86	101	110	117	120	117	132	134	138	132	140	148	149	162	162	163
Part 50 salariés et plus	42%	40%	37%	37%	34%	30%	32%	35%	35%	36%	36%	34%	34%	43%	40%	41%	36%

Masse salariale

Tableau 10 : Masse salariale brute par type de contrat, en M€

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
CDI	15,8	18,3	20,7	18,8	22,1	21,9	20,0	24,4	22,7	24,0	22,0	26,4	29,9	36,4	37,1	42,7	43,2
CDD	2,7	2,4	3,3	8,5	8,0	6,9	7,2	7,6	7,6	7,8	5,8	4,0	6,1	3,4	4,1	4,0	3,6
CDDU	31,5	45,0	47,0	50,7	59,5	61,3	61,4	64,2	68,7	76,2	77,9	94,9	111,6	147,4	124,8	139,1	137,8
Total	50,0	65,7	71,0	78,0	89,7	90,2	88,6	96,3	99,1	108,0	105,7	125,2	147,6	187,2	166,0	185,8	184,6
Evolution		31%	8%	10%	15%	1%	-2%	9%	3%	9%	-2%	18%	18%	27%	-11%	12%	-1%

Les salariés

Tableau 11 : Effectifs par catégorie professionnelle

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
CDI cadre	291	342	383	336	385	364	331	359	325	355	348	397	475	530	623	680	697
CDI non cadre	222	231	237	202	239	193	185	342	288	265	263	252	335	393	180	226	230
Total CDI	510	571	619	530	617	551	514	697	603	613	606	645	805	914	793	898	912
CDD cadre	61	58	87	156	171	123	128	143	124	129	105	94	176	60	65	55	51
CDD non cadre	189	169	188	240	249	198	237	229	234	275	185	166	328	286	322	308	293
Total CDD de droit commun	249	227	275	394	418	321	360	367	356	401	290	260	495	344	384	359	343
CDDU cadre	1 009	1 187	1 350	1 429	1 551	1 536	1 490	1 553	1 615	1 814	1 826	1 799	2 026	2 330	2 331	2 324	2 418
CDDU non cadre	1 880	2 476	2 518	2 956	3 165	3 071	3 042	3 157	3 284	3 268	3 429	3 722	4 279	5 184	5 098	5 302	5 000
Total CDDU	2 660	3 398	3 535	4 053	4 287	4 194	4 152	4 299	4 454	4 555	4 714	4 986	5 729	6 813	6 752	6 982	6 722
Total salariés	3 352	4 090	4 297	4 900	5 221	4 995	4 937	5 284	5 325	5 470	5 533	5 816	6 734	7 836	7 770	8 083	7 853
Evolution		22%	5%	14%	7%	-4%	-1%	7%	1%	3%	1%	5%	16%	16%	-1%	4%	-3%

(1) Les individus sont dédoublonnés par statut au niveau du total : un individu déclaré à la fois comme cadre et/ou comme non cadre n'est compté qu'une seule fois.

(2) Les individus sont dédoublonnés au niveau du total : tout individu déclaré n'est compté qu'une seule fois.

Tableau 12 : Equivalent temps plein des contrats CDI et CDD de droit commun

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Femmes	195	197	226	241	273	265	250	290	272	283	268	261	325	333	352	383	404
Cadres	87	97	112	119	139	144	144	150	138	147	137	137	170	178	212	228	248
Non cadres	108	100	114	122	134	121	106	140	134	136	131	124	155	155	140	155	156
Hommes	310	332	357	394	400	345	342	452	398	408	388	379	477	448	455	501	500
Cadres	192	217	249	261	284	251	237	254	230	239	233	251	296	295	324	359	369
Non cadres	118	115	108	133	116	94	105	198	168	169	155	128	181	153	131	142	131
Total	505	529	583	635	673	610	592	742	670	691	656	640	802	781	807	884	904
Evolution		4,8%	10,2%	8,9%	6,0%	-9,4%	-3,0%	25,3%	-9,7%	3,1%	-5,1%	-2,4%	25,3%	-2,6%	3,3%	9,5%	2,3%

Tableau 13 : Effectifs CDDU par genre et catégorie

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Cadres femmes	309	337	366	424	452	434	429	448	447	538	559	559	644	752	770	782	843
Non cadres femmes	549	747	781	872	910	838	844	926	966	991	1 018	1 097	1 352	1 803	1 829	2 000	1 943
Total CDDU femmes	806	1 014	1 062	1 207	1 238	1 174	1 181	1 262	1 295	1 374	1 408	1 498	1 825	2 309	2 375	2 553	2 547
Cadres hommes	700	850	984	1 005	1 099	1 102	1 061	1 105	1 168	1 276	1 267	1 240	1 382	1 578	1 561	1 542	1 575
Non cadres hommes	1 331	1 729	1 737	2 084	2 255	2 233	2 198	2 231	2 318	2 277	2 411	2 625	2 927	3 381	3 269	3 301	3 057
Total CDDU hommes	1 854	2 384	2 473	2 846	3 049	3 020	2 971	3 037	3 159	3 181	3 306	3 488	3 904	4 504	4 377	4 429	4 175

⁽²⁾ : effectif dédoublonné = une personne déclarée comme cadre et comme non-cadre n'est comptée qu'une seule fois